

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2386

25 septembre 2012

SOMMAIRE

Champ Cargosystems S.A.	114528	Erima Sàrl	114520
Chrysos S.A.	114528	ESAS Luxembourg	114520
Data Center Services S.à r.l.	114514	ESCF Soparfi B S.à r.l.	114521
Data Services S.C.A.	114514	ESCF Soparfi C S.à r.l.	114521
Delphirica Investments S.à r.l.	114515	Euler Hermes Luxembourg Holding S.à r.l.	114514
Dentsply Holdings S.à r.l.	114515	Euritrade S.A.	114521
Dentsply Holdings S.à r.l.	114515	European Aerial Systems S.à r.l.	114517
Dinya S.A.	114516	European Logistics Partners (ELP) S.A. .	114521
Dinya S.A.	114515	Euroscale Investments S.A.	114522
DPE-Design Holding S.A.	114516	Ex-Aequo S.à r.l.	114522
Eagle Invest S.A.	114518	Exertum Luxembourg	114518
Ech 2 Finco S. à r.l.	114516	Expeditors International	114522
Ech 2 S.à r.l.	114516	Familux S.à.r.l.	114525
Ech Finco S.à r.l.	114515	Fantastic Horses S.A.	114517
Ecore Luxembourg S.A.	114517	FAURECIA AST Luxembourg S.A.	114523
EF Business S.à r.l.	114518	Feschbecher Weiher Sàrl	114525
E.G.C.P.	114528	FFS 2 S.à r.l.	114519
El Gran Azul S.A.	114518	FFS 3 S.à r.l.	114525
Elvira Investments S.à.r.l.	114517	FJ Developpement En	114521
Elvira Investments S.à.r.l.	114517	Fleet Street Investments	114523
Energy Systems International S.A.	114519	HBC Group S.A.	114526
Entreprise de Constructions Schmit, S.à r.l.	114518	Jadev S.à r.l.	114524
EPF Arena S.à r.l.	114516	Kuehne + Nagel Investments S.à r.l.	114520
EPF Logistics Properties Germany (LP) S.à r.l.	114519	Lemu Investments S.A.	114522
EPF Pleyel S.à r.l.	114519	Norama Fund	114482
Equi-Libre Luxembourg S.à r.l.	114520	Tejo Connection S.A.	114502
Erato Holding	114520	Trainlead S.à r.l.	114524

Norama Fund, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 171.064.

—
STATUTES

In the year two thousand twelve, on the twenty-first of August.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1. Norama Fund GP S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 15 Rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 158638, the above named acting as General Partner and first Limited Shareholder; and

2. Norama Asset Management AB, a public limited company (aktiebolle) incorporated under the laws of Sweden, having its registered office at 11 Stortorget, S-211 22 Malmö, Sweden, registered with the Swedish Companies Registration Office under number 556806-3381, acting as first Limited Shareholder.

All represented by Alexandre Quenouille, Lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of two proxies given under private seal, which, initialled “ne varietur” by the proxy holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties have requested the notary to enact the following Articles of Incorporation of a partnership limited by shares (société en commandite par actions), which they declared to form among themselves.

Preliminary Title - Definitions and Interpretation

In these Articles of Incorporation, except where the context requires otherwise, the following words and expressions shall have the respective meaning set out below:

“Accounting Period”	a period (i) beginning on the date of incorporation of the Company in the case of the first accounting period and in the case of a subsequent accounting period on 1 st January in the relevant year and (ii) ending on the 31 st December of the same year or, in the case of the final accounting period, on the date on which the Company is liquidated;
“Affiliate”	any Person directly or indirectly controlling, controlled by, or under common control with, such other Person;
“Article”	any article of these Articles of Incorporation;
“Articles of Incorporation”	the articles of incorporation of the Company, as amended from time to time;
“Business Day”	each day, except any Saturday, Sunday or public holiday, upon which banks are generally open for business in Luxembourg;
“Capital Contribution”	the amount payable by a Shareholder to the Company in consideration for the issue of Shares as set out in a Drawdown Notice, which amount cannot be greater than that Shareholder’s Undrawn Commitment;
“Carried Interest”	such distribution to be made to the holders of Class B Shares as set out in the Memorandum;
“Class”	any one or more classes of Ordinary Shares as may be available, whose rights are further defined in these Articles of Incorporation and in the Memorandum;
“Class A Shares”	the Class of Ordinary Shares with the characteristics set out in Article 7.2;
“Class B Shares”	the Class of Ordinary Shares with the characteristics set out in Article 7.2;
“Closing”	each one or more period during which Investors may be admitted to the Company as Shareholders or Shareholders are increasing the number of Shares they hold;
“Closing Date”	the date on which investors are admitted to the Company as Shareholders;
“Commitment”	the maximum amount contributed or agreed to be contributed to the Company by way of subscription for Shares by an investor pursuant to that investor’s Subscription Agreement;
“Company”	Norama Fund, a company incorporated under the form of a partnership limited by shares (société en commandite par actions);
“Companies Law”	the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended from time to time;
“Cause”	a final, binding, non-appealable finding by an arbitral decision of (i) gross negligence (faute lourde) or wilful misconduct (dol) on the part of the General Partner which has a material and adverse effect on the Company or (ii) fraud (fraude) on the part

	of the General Partner in connection with the operation or management of the Company;
“Default”	the failure by a Limited Shareholder to make a full payment when due;
“Defaulting Shareholder”	a Limited Shareholder who is in Default;
“Drawdown”	in respect of any Shareholder, the payment of a Capital Contribution pursuant to a Drawdown Notice;
“Drawdown Notice”	a notice issued by the General Partner to each Shareholder requiring it to contribute a portion of its Commitment against the issue of Shares and specifying (in summary form) the proposed application of those contributions;
“EUR”	the Euro, the lawful currency of the Economic and Monetary Union of the European Union;
“General Meeting”	any regularly constituted meeting of Shareholders;
“General Partner”	Norama Fund GP S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 15 Rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 158638, in its capacity as unlimited shareholder and general managing partner (associé gérant commandité), of the Company or such other entity that may act as unlimited shareholder and general managing partner of the Company;
“General Partner’s Share”	the management share (action de commandité) held by the General Partner in the share capital of the Company, in its capacity as unlimited shareholder and general managing partner (associé gérant commandité) of the Company;
“Indemnified Party”	the General Partner, any committee appointed by the General Partner and their respective agents, affiliates, officers, directors, managers, shareholders and personnel which the Company has agreed to indemnify and hold harmless out of the Company’s assets;
“Investment”	any investment made or acquired by the Company, either directly or indirectly;
“Investor”	any Person prior to its registration as the owner of a Share in the register of Shareholders of the Company or an existing Shareholder, as the case may be;
“Limited Shareholder”	any holder of Ordinary Shares (actions ordinaires), whose liability is limited to the amount of its investment in the Company;
“Memorandum”	the issuing document in respect of the Company, as may be amended or supplemented from time to time;
“Net Asset Value”	in relation to a specific Class or to the Company as a whole, as applicable, the difference between the value of the gross assets and liabilities of the Company determined on the basis of the fair value of the Investments as determined by the General Partner and further described in the Memorandum;
“Ordinary Majority”	a majority of Shareholders representing more than fifty per cent (50%) of the votes validly cast, including the affirmative vote of the General Partner;
“Ordinary Share”	each ordinary share (action ordinaire) of any Class held by the Limited Shareholders in the share capital of the Company;
“Person”	any natural or legal body, including any individual natural person, firm, company, corporation, government, state or agency of a state or any association, trust or partnership (whether or not having separate legal personality) or two or more of the foregoing;
“Redemption Price”	the redemption price per Share of a specific Class of Shares corresponding to (i) the Net Asset Value less any unpaid dividend already declared by the Company on the specific Class of Shares, (ii) divided by the number of Shares within the same Class of Shares;
“SEK”	the Swedish kronor, the lawful currency of the Kingdom of Sweden;
“Share”	any share in the capital of the Company, including the General Partner’s Share and any Ordinary Shares of any Class;
“Shareholder”	any holder of one or more Shares of any Class, i.e. the Limited Shareholders and/or the General Partner as the case may be;
“Special Majority”	a majority of Shareholders representing at least two-thirds (2/3) of the votes validly cast, including the affirmative vote of the General Partner acting in its capacity as general managing partner (associé gérant commandité) except if the resolution relates to the replacement of the General Partner in accordance with Article 16 hereof; such votes may be cast in front of a Luxembourg notary public as and when applicable;

“Subscription Agreement”	each subscription agreement entered into by the Company and an Investor and setting out (i) the Commitment of that Investor, (ii) the rights and obligations of that Investor in relation to its subscription for Shares and (iii) representations and warranties given by that Investor for the benefit of the Company;
“Subscription Period”	the period running from the incorporation of the Company to the fifth (5 th) anniversary of the Company, unless sooner terminated by the General Partner;
“Supervisory Board”	the supervisory board of the Company established in accordance with the Companies Law and comprised of at least three (3) members;
“Undrawn Commitment”	in respect of a Limited Shareholder on any date, its Commitment less the aggregate Capital Contributions made by that Limited Shareholder to the Company (other than any of those Capital Contributions which have been returned to that Limited Shareholder pursuant to these Articles of Incorporation), as at that date.

In these Articles of Incorporation, the following shall be construed as follows:

(a) Article and paragraph headings used in these Articles of Incorporation are inserted for ease of reference only and shall not affect construction.

(b) References to “writing” or “written” includes any other non-transitory form of visible reproduction of words.

(c) References to times of the day are to that time in Luxembourg and references to a day are to a period of twenty-four (24) hours running from midnight.

(d) References to the word “include” or “including” (or any similar term) are not to be construed as implying any limitation and general words introduced by the word “other” (or any similar term) shall not be given a restrictive meaning by reason of the fact that they are preceded or followed by words indicating a particular class of acts matters or things.

(e) Except where the context specifically requires otherwise words importing one gender shall be treated as importing any gender, words importing individuals shall be treated as importing corporations and vice versa, words importing the singular shall be treated as importing the plural and vice versa, and words importing the whole shall be treated as including a reference to any part thereof.

(f) References to statutory provisions or enactments shall include references to any amendment, modification, extension, consolidation, replacement or re-enactment of any such provision or enactment (whether before or after the date of these Articles of Incorporation), to any previous enactment which has been replaced or amended and to any regulation, instrument or order or other subordinate legislation made under such provision or enactment.

I. Main Corporate Features

Art. 1. Name and Form.

1.1. There is hereby established among the General Partner in its capacity as unlimited shareholder and general managing partner, the Limited Shareholders and all persons who may become owners of the shares hereafter issued a partnership limited by shares (société en commandite par actions)

1.2. The Company shall exist under the corporate name of “Norama Fund”.

1.3. The Company shall be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the Companies Law as well as by these Articles of Incorporation.

1.4. All documents drafted by the Company and addressed to third parties, such as letters, invoices or publications, must bear the registered name of the Company, including the words “SCA” or “société en commandite par actions”, as well as the address of the registered office of the Company and the initials R.C.S Luxembourg, followed by the number under which the Company is registered with the Luxembourg trade and companies registry.

Art. 2. Registered Office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2. The registered office of the Company may be transferred within the City of Luxembourg by means of a resolution of the General Partner.

2.3. The registered office of the Company may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the General Meeting adopted at a Special Majority.

2.4. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by a resolution of the General Partner.

2.5. In the event that the General Partner determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

Art. 3. Object.

3.1 The purpose of the Company is the acquisition and holding of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. The Company may hold interests in partnerships and carry out its business through branches or abroad. The Company may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise.

3.2 The Company may borrow in any form, as far as allowed by the laws of Luxembourg. It may issue, by way of private or restricted placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may further grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which forms part of the same group of companies as the Company as well as any other companies or third parties.

3.3 The Company may generally employ any techniques and utilise any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against creditors, currency fluctuations, interest rate fluctuations and other risks.

3.4 The Company may carry out any commercial, financial and industrial or other operations connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose including without limitation the acceptance of a mandate of liquidator in respect of any company of the group to which the Company belongs.

3.5 In general, the Company may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation or transaction which it considers necessary or useful in the accomplishment and development of its corporate objects to the largest extent permitted under the Companies Law and the Memorandum.

Art. 4. Term.

4.1 The Company is incorporated for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several Shareholders, subject to Article 17 hereof.

Art. 5. Liability of the Shareholders.

5.1 The Limited Shareholders are only liable up to the amount of the contribution made to the Company. The Limited Shareholders shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity other than by exercising their rights as Shareholders in General Meetings and shall only be liable to the extent of their Capital Contributions to the Company.

5.2 The General Partner's liability shall be unlimited. The General Partner is jointly and severally liable for all the liabilities of the Company which cannot be satisfied with assets of the Company.

II. Capital - Shares - Classes

Art. 6. Share Capital.

6.1 The issued and subscribed share capital of the Company is set at three hundred thousand Swedish krona (SEK 300,000.-) divided into two hundred and ninety-nine (299) Ordinary Shares with a par value of one thousand Swedish krona (SEK 1,000.-) each held by the Ordinary Shareholders (the "Ordinary Shares"), and one (1) General Partner's Share held by the General Partner with a par value of one thousand Swedish krona (SEK 1,000.-).

6.2 The authorised capital is fixed at one billion one thousand Swedish krona (EUR 1,000,001,000.-) consisting of one million (1,000,000) Ordinary Shares with a par value of one hundred Swedish krona (SEK 1,000.-) per Share and one (1) General Partner's Share with a par value of one thousand Swedish krona (SEK 1,000.-). Shares issued in the context of the authorised capital will be issued at a price being the highest of the par value per Share of the relevant Class or the par value per Share of the relevant Class increased by the difference between the net asset value per Share of the relevant Class and the par value per Share of the relevant Class.

6.3 The General Partner is authorised within the limits set forth herein to (i) realise any increase of the share capital in one or several successive tranches, following, as the case may be, the exercise of the subscription and/or conversion rights granted by the General Partner within the limits of the authorised capital under the terms and conditions of warrants (which may be separate or attached to shares, bonds, notes or similar instruments), convertible bonds, notes or similar instruments issued from time to time by the Company, by the issuing of new Shares, with or without share premium, against payment in cash or in kind, by conversion of claims on the Company or in any other manner, (ii) determine the place and date of the Closing or the successive Closings, the issue price, the terms and conditions of the subscription and payment for the new Shares and (iii) remove or limit the preferential subscription right of the existing Shareholders at the moment of the new issue, as fully described in the Memorandum.

6.4 This authorisation is valid for a period of five (5) years from the date of publication of the deed of incorporation of the Company in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations and it may be renewed by decision of the General Meeting.

6.5 The General Partner may delegate to any duly authorised person the duties of accepting subscriptions and receiving payment for Shares representing part or all of the issue of new Shares under the authorised capital.

6.6 Following each increase of the issued capital within the limits of the authorised capital, realised and duly stated in the form provided for by the Companies Law, this Article will be modified so as to reflect the actual increase. Such modification will be recorded in authentic form by the General Partner or by any person duly authorised and empowered by the General Partner for this purpose.

6.7 The issued and/or authorised capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the General Meeting adopted at the Special Majority.

6.8 The General Partner may issue further authorised Shares of the Company within the authorised capital without granting any preferential subscription rights to the existing Shareholders.

6.9 The General Partner may establish a share premium account into which any premium paid on any Share in addition to its par value is transferred. The amount of the share premium account may be used to provide for the payment of any Shares of any Class which the Company may repurchase from its Shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the Shareholders of whatever Class in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 7. Classes of Shares.

7.1 Ordinary Shares shall be issued in the following Classes of Shares:

(i) Class A Shares: a Class of Shares to be subscribed by Limited Shareholders in accordance with the provisions of these Articles of Incorporation;

(ii) Class B Shares: a Class of Shares to be issued at the discretion of the General Partner in accordance with the provisions of these Articles of Incorporation; such Class B Shares shall be entitled to the Carried Interest;

Class A Shares and Class B Shares may be issued in different further series, as determined by the General Partner.

7.2 The General Partner may create additional Classes in accordance with the provisions of the Companies Law and the provision of the Articles of Incorporation.

7.3 Shareholders of the same Class will be treated equally pro rata to the number of Shares of such Class held by them.

Art. 8. Form of the Shares.

8.1 The Company shall issue Shares in registered form only.

8.2 All issued Shares of the Company shall be registered in the register of Shareholders which shall be kept by the Company at its registered office, and such register shall contain the name of each owner of Shares, his residence or elected domicile as indicated to the Company, the number of Shares held by him and the amount paid up on each Share.

8.3 The inscription of the Shareholder's name in the register of Shareholders evidences his right of ownership of such Shares. The Shares are not represented by certificates. However, upon the request of the Shareholders, certificates signed by the General Partner or by any other two members of the board of the General Partner (either by hand, printed or in facsimile) and witnessing the registration of a holder in the register of Shareholders of the Company will be issued by the Company. Delivery of such certificates will be made at the risk and at the cost of the Shareholders concerned.

8.4 Shareholders entitled to receive Shares shall provide the Company with an address to which all notices and announcements may be sent. Such address will also be entered into the register of Shareholders.

8.5 In the event that a shareholder does not provide an address, the Company may permit a notice to this effect to be entered into the register of Shareholders and the Shareholder's address will be deemed to be at the registered office of the Company, or at such other address as may be so entered into by the Company from time to time, until another address shall be provided to the Company by such Shareholder. A Shareholder may, at any time, change his address as entered into the register of Shareholders by means of a written notification to the Company at its registered office, or at such other address as may be set by the Company from time to time.

8.6 The Company recognises only one single owner per Share. If one or more Shares are jointly owned or if the ownership of such Shares is disputed, all persons claiming a right to such Shares have to appoint one single attorney to represent such Shares towards the Company. The failure to appoint such attorney implies a suspension of all rights attached to such Shares.

Art. 9. Issue - Drawdown - Default.

9.1 Issue of the Shares

9.1.1 During the Subscription Period, the General Partner can, at its own discretion, decide to hold one or more Closings at the dates determined by the General Partner in its sole discretion.

9.1.2 During the Subscription Period, Shares issued in the context of the authorised capital will be issued at a price equal to the par value per Share of the relevant Class, increased by an interest not exceeding 12 per cent (12%) per annum, compounded annually as from the first Closing Date, as determined by the General Partner and further described in the Memorandum.

9.1.3 After the Subscription Period, Shares issued in the context of the authorised capital will be issued at a price being the highest of the par value per Share or the par value per Share increased by an amount, if positive, equal to the Net Asset Value per Share minus the nominal value of such Share.

9.2 Drawdown

9.2.1 The General Partner may call and draw down Undrawn Commitments from Shareholders, pro rata to each Shareholder's commitment and up to their respective Commitment, as needed, based on the capital needs of the Company as determined by the General Partner, in such installments as the General Partner considers in its sole discretion will be needed to make investments, to pay for fees and expenses of the Company.

9.2.2 Capital Contributions in consideration for Shares will be paid in installments and will be due within ten (10) Business Days after a Drawdown Notice is issued by the General Partner to the Shareholder.

9.2.3 The amount of the Capital Contribution shall be set forth in each Drawdown Notice and will be determined at the sole discretion of the General Partner.

9.2.4 Shareholders who fund Capital Contributions after the due date may be assessed a late interest charge on the amount of such contributions at a rate of ten per cent (10%) compounded annually, or such greater commercially reasonable amount as the General Partner may determine in its sole discretion.

9.2.5 Each Drawdown Notice will set out the required Capital Contribution, the date on which such call is payable, the bank account to which such payment is to be made and other terms and conditions such as, subject to confidentiality requirements, the summary details of any proposed investment.

9.3. Default

9.3.1 Upon failure of a Shareholder to contribute, upon receipt of a Drawdown Notice and within the term set out in Article 9.2.2 above, any portion of its Commitment to the Company when due, the General Partner may, in its sole discretion, declare the Shareholder in Default. In which case, the General Partner may undertake the following action with respect to the Defaulting Shareholder: the General Partner will be entitled to require the Defaulting Shareholder to sell all of its Shares for a price equal to eighty per cent (80%) of the aggregate unreturned Capital Contributions therefore made by such Defaulting Shareholder, to a successor identified by the General Partner (which designee may be, but is not required to be, a non-Defaulting Shareholder or an Affiliate of the General Partner). Any Defaulting Shareholder will remain liable for all Capital Contributions as they become due and interest on the amount of the Commitment that is in default as described under this Article 9.2.4.

9.3.2 No Defaulting Shareholder shall be entitled to vote on its Shares and shall not be counted in any quorum at General Meetings, where applicable.

9.3.3 The General Partner shall hold the Defaulting Shareholder responsible for all fees and expenses, including without limitation, attorneys' fees or sales commissions, incurred as a result of the Default. These fees and expenses will be deducted from any proceeds paid to the Defaulting Shareholder upon the sale of its Shares as described in Article 9.3.1 above.

Art. 10. Redemption of Shares.

10.1 The Company may acquire and hold its own Shares in accordance with the conditions and limits provided in the Companies Law. All the Shares except the General Partner's Share have been issued as redeemable shares as per article 49-8 of the Companies Law.

10.2 The Shares may only be redeemed whenever the General Partner considers a redemption to be in the best interest of the Company.

10.3 Upon a decision by the General Partner to redeem any Share, such redemption shall be up to the amount and in terms specified by the General Partner in a notice served to the Shareholders, all in accordance with the limitations imposed by the Companies Law and these Articles of Incorporation. Such notice will specify the number of Shares to be redeemed, the Redemption Price and the date upon which such redemption shall be effective in accordance with the provisions of Article 10.4.

10.4 If so decided by the General Partner, in the course of any given Accounting Period, the Company shall be authorised to redeem one or several entire Classes of Shares at the Redemption Price, each time subject to sufficient funds being available for such redemption. For the purpose of this Article 10.4, the determination of the Redemption Price shall be made by the General Partner.

10.5 Each redemption of Shares may be followed by, at the election of the General Partner, either (i) the Company holding the Shares with a view towards re-issuance or (ii) an immediate cancellation of such Shares and a corresponding capital reduction, which, in the case of item (ii), must be approved by a resolution passed at a General Meeting adopted at a Special Majority.

10.6 Upon a decision by the General Partner to redeem any Shares, if the General Partner so elects, the General Partner may repurchase Shares from such Shareholders in lieu of redemption and then cause the Company to redeem such Shares in the manner described in this Article 10.

Art. 11. Transfer of Shares.

11.1 A Shareholder may not, voluntarily or involuntarily, sell, assign, encumber, mortgage or transfer all or any portion of its Shares except under certain circumstances as described in the Memorandum and then only with the consent of the General Partner. Any Shares transferred without the consent of the General Partner will be void ab initio or, if such transfer is not capable of being voided, will be subject to compulsory repurchase at a price equal to the lesser of the unreturned Capital Contribution by such Shareholder and the fair market value of the Shares issued in exchange, as determined by the General Partner.

11.2 Withdrawals of Capital Contributions are not permitted.

11.3 The foregoing restrictions on transfers shall not apply to the transfer of the General Partner's Share which is fully transferable in accordance with the Companies Law.

11.4 The Company may accept and register a transfer on the basis of correspondence or other documents recording the agreement on the transfer between the transferor and the transferee.

11.5 Any transfer of Shares, if accepted by the General Partner, shall be entered into the register of Shareholders. Such inscription shall be signed by the General Partner or by one or more persons duly authorised thereto by the General Partner in accordance with the provisions of these Articles of Incorporation.

III. Management - Committees and Agents - Representation - Investment Committee**Art. 12. Management.**

12.1 The Company shall be managed by the General Partner who shall be the unlimited shareholder (associé-gérant-commandité) and who shall be personally, jointly and severally liable with the Company for all liabilities which cannot be met out of the assets of the Company. The Limited Shareholders shall refrain from acting in a manner or capacity other than by exercising their rights as Shareholders in General Meetings and shall be liable to the extent of their Commitments made to the Company as set out in Article 5 hereof.

12.2 The General Partner is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interest which are not expressly reserved by the Companies Law or by these Articles of Incorporation to the General Meeting.

Art. 13. Committees and Agents.

13.1 The General Partner may delegate certain tasks to special committees and appoint advisers and other agents as set forth in any private placement memorandum issued by the Company from time to time.

Art. 14. Authorised Signature. The Company shall be bound towards third parties by the signature of the General Partner acting through one or more authorised signatories or by the individual or joint signatures of any other persons to whom authority shall have been delegated by the General Partner as the General Partner shall determine in its discretion.

Art. 15. Investment Committee. The General Partner, in its sole discretion, may determine to establish an investment committee comprised of individuals who represent certain investors, selected by the General Partner, who are not affiliates of the General Partner. If established, the investment committee may, on behalf of the Shareholders, approve or disapprove, to the extent determined by the General Partner to be required by or appropriate in light of applicable law, principal transactions, certain other related party transactions and such other matters as the General Partner deems appropriate.

Art. 16. Replacement of the General Partner.

16.1 Except as provided under this Article 16, the Shareholders do not have the right to remove the General Partner without its prior approval.

16.2 The General Partner may be removed at a General Meeting, at a majority of the Shareholders between them holding at least ninety percent (90%) of the Shares. A resolution to remove the General Partner may only be adopted for Cause, provided that (i) the General Partner has been served a notice requiring the termination of his appointment giving not less than thirty (30) days before the removal, the form and service of such notice having been approved at that General Meeting and (ii) the General Partner has not been able to cure the event giving rise to Cause during that period.

Art. 17. Vacancy in the General Partner's Office.

17.1 Where the General Partner is removed or in the event of legal incapacity or otherwise, preventing the General Partner from acting as the Company's general partner, the Company shall not immediately be dissolved and liquidated, provided a General Meeting appoints, in a reasonable timeframe, an interim manager, who need not be a Shareholder.

17.2 The interim manager shall adopt urgent measures and those of ordinary administration until the holding of a General Meeting, which has to resolve on the continuation or discontinuation of the Company or the change of its legal form, and in case of a decision to continue the Company's activities, the appointment of a successor general partner.

17.3 The interim manager shall, within fifteen (15) days of his appointment, convene a General Meeting in accordance with these Articles of Incorporation. At such General Meeting, the Shareholders shall resolve on the appointment of the successor general partner. Failing such appointment, the Company shall be dissolved or shall change its legal form.

17.4 The interim manager shall be liable only for the performance of his mandate.

17.5 For the avoidance of doubt, the appointment of a successor manager shall not be subject to the approval of the General Partner in whose office the vacancy occurred.

Art. 18. Indemnification. The Company agrees to indemnify and hold harmless out of the Company's assets the Indemnified Party against any and all liabilities, actions, proceedings, claims, costs, demands, damages and expenses (including legal fees) incurred or threatened by reason of the Indemnified Party being or having been a member of the General Partner, of the board of managers of the General Partner, or an officer, director, manager, shareholder, agent or employee of the General Partner or a member of the investment committee, provided that such person shall not be indemnified in respect of any matter resulting from its or his fraud, willful misconduct, gross negligence or reckless disregard of his duties.

Art. 19. Fees.

19.1 The Company shall pay, to the General Partner and other entities, as the case may be, fees such as (i) management fees, (ii) acquisition fees /financing fees, (iii) asset management fees; (iv) investment banking and other fees, (v) fees relating to borrowings (customary fees, interest, expenses and indemnities), (vi) monitoring fees; and (vii) commitment and break-up fees.

19.2 Such fees and other expenses shall be set forth and further described in the Memorandum.

IV. General Meeting

Art. 20. Powers and Voting Rights.

20.1 Any regularly constituted General Meeting shall represent the entire body of Shareholders of the Company. Except as otherwise provided for by the Companies Law or these Articles of Incorporation, it may only resolve on any item generally whatsoever only with the consent of the General Partner.

20.2 Except as otherwise provided in these Articles of Incorporation, the notices and quorum rules required by the Companies Law shall apply with respect to the meetings of Shareholders of the Company, as well as with respect to the conduct of such meetings.

20.3 Each Share entitles its holder to one vote. A Shareholder may act at any General Meeting by appointing another person, whether a Shareholder or not, as his proxy whether by an original or by any other written communication means.

20.4 Except as otherwise required by the Companies Law or by these Articles of Incorporation, resolutions at a General Meeting will be passed at the Ordinary Majority and resolutions relating to the amendment of these Articles of Incorporation shall be passed at the Special Majority.

20.5 Notwithstanding the foregoing, any increase of any Shareholder's Commitment, change of the Company's nationality, modification of any right to distribution, modification of the majority requirements for the amendment of the Articles of Incorporation shall require the unanimous consent of the Shareholders and the General Partner.

Art. 21. Meetings of Shareholders.

21.1 The annual General Meeting of Shareholders shall be held, in accordance with the Law, in Luxembourg at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg on the second Friday of May at 4.00 p.m. If such date is not a Business Day, the annual General Meeting shall be held on the next following Business Day.

21.2 The General Partner may convene other General Meetings. Such meetings must be convened if Shareholders representing one tenth (1/10) of the Company's share capital so require. Such General Meetings may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

21.3 All General Meetings shall be chaired by the General Partner or by any person designated by the General Partner.

21.4 The minutes of the General Meetings shall be signed by the chairman of the meeting, the secretary, appointed by the chairman, and the scrutineer, elected by the General Meeting.

21.5 Unless otherwise provided by the Companies Law, circular resolutions signed by all the Shareholders shall be valid and binding in the same manner as if passed at a General Meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by an original or by any suitable written communication means.

Art. 22. Convening Notice.

22.1 General Meetings shall be convened by the General Partner pursuant to a notice setting forth the agenda and sent by registered mail at least eight (8) days prior to the meeting to each Shareholder at the Shareholder's address on record in the register of Shareholders of the Company or, where applicable, by a publication in the Luxembourg press and in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

22.2 If all the Shareholders are present or represented at a General Meeting, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

V. Annual accounts - Supervision - Allocation of Profits

Art. 23. Accounting Period - Accounts.

23.1. Unless otherwise provided herein, the Accounting Period shall begin on 1st January of each year and shall terminate on 31st December of each year.

23.2. The accounts of the Company shall be expressed in Swedish krona (SEK).

Art. 24. Supervisory Board.

24.1 The affairs of the Company and its financial situation including particularly its books and accounts shall be supervised by a Supervisory Board.

24.2 The Supervisory Board may be consulted by the General Partner on such matters as the General Partner may determine.

24.3 The members of the Supervisory Board may be Shareholders, other than the General Partner, or not. The members of the Supervisory Board are appointed by a resolution passed at a General Meeting at the Ordinary Majority for a maximum term of six (6) years, which shall be renewable. The members of the Supervisory Board may be dismissed at any time and at the sole discretion of the General Meeting.

24.4 In the event of a vacancy in the Supervisory Board because of death, retirement or otherwise, the remaining members of the Supervisory Boards may meet and may elect by a resolution passed at a General Meeting at the Ordinary Majority a member of the Supervisory Board to fill such vacancy until the next General Meeting.

24.5 If the majority of the members of the Supervisory Board vacates the office, a General Meeting shall be convened in order to appoint a new Supervisory Board.

24.6 The General Meeting shall determine the remuneration of the Supervisory Board.

24.7 The Supervisory Board shall be convened by its chairman, appointed by the Supervisory Board from amongst its members, or by the General Partner.

24.8 Written notice of any meeting of the Supervisory Board shall be given to all members of the Supervisory Board with at least eight (8) days prior notice, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of the meeting. This notice may be waived by the consent of each member whether by an original or by any other written communication means. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Supervisory Board. If all the members of the Supervisory Board are present or represented at a meeting of Supervisory Board, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

24.9 Any member may act at any meeting of the Supervisory Board by appointing another member as his proxy, in original or by any other written communication means.

24.10 Any and all members may participate in any meeting of the Supervisory Board by phone, videoconference, or any other suitable telecommunication means allowing all persons participating to the meeting to hear each other at the same time. Such participation in a meeting is deemed equivalent to participation in person at a meeting of the Supervisory Board.

24.11 The Supervisory Board can deliberate or act validly only if at least the majority of its members are present or represented.

24.12 Resolutions shall be approved if taken by a majority of the votes of the members present or represented at such meeting. Resolutions may also be taken in one or several written instruments signed by all the members.

24.13 The minutes of a meeting of the Supervisory Board shall be signed by its chairman or, in his absence, by the chairman pro tempore who chaired such meeting. Copies or extracts of such minutes which are to be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or the chairman pro tempore or by two (2) members of the Supervisory Board.

24.14 Notwithstanding the above, where the Company appoints an auditor (réviseur d'entreprises agréé), no Supervisory Board will be appointed, as authorised under the Companies Law.

Art. 25. Allocation of Profits.

25.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in Article 6 above.

25.2 The General Partner shall propose to the General Meeting the distribution of any remaining amount. Any distribution to the Shareholders will be made, in respect to Class A Shares and Class B Shares, in accordance with any preferential rights attached to each Class as defined under the Memorandum.

25.3 The dividends may be paid in Swedish kronor or any other currency selected by the General Partner and at such places and times as may be determined by the General Partner.

25.4 The General Partner may decide to pay interim dividends under the conditions and within the limits laid down in the Companies Law.

VI. Dissolution and Liquidation

Art. 26. Dissolution and Liquidation.

26.1 The Company may be voluntarily dissolved by a resolution of the General Meeting with the consent of the General Partner.

26.2 The liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be individuals or legal entities) appointed, by the General Meeting which shall also determine their powers and their remuneration.

26.3 The repartition of liquidation proceeds between the Shareholders, if any, will be made in accordance with the Companies Law and any preferential rights attached to each Class as defined in the Memorandum.

VI. General Provisions

Art. 27. Conflict of Interests.

27.1 No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company or the General Partner is interested in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm.

27.2 Any director, manager or officer of the General Partner or officer of the Company who serves as director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, solely by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

27.3 In the event that any manager of the General Partner may have any personal and opposite interest in any transaction of the Company, such manager shall make known to the General Partner such personal and opposite interest and shall not consider or vote upon any such transaction, and such transaction, and such director's interest therein, shall be reported to the next following annual General Meeting.

27.4 The two preceding paragraphs do not apply to decisions of the General Partner concerning transactions made in the ordinary course of business of the Company of which are entered into on arm's length terms.

Art. 28. Amendments of the Articles of Incorporation. These Articles of Incorporation may be amended from time to time by the General Meeting, subject to the quorum and majority requirements provided by the laws of Luxembourg, and subject to the consent of the General Partner where applicable..

Art. 29. Applicable Laws. All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined by application of the provisions of the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, of the Companies Law.

Transitory Provisions

(1) The first Accounting Period shall begin today and it shall end on 31st December 2013.

(2) The first annual General Meeting shall be held in Luxembourg in 2014.

Subscription and Payment

The Articles of Incorporation having thus been established, the above-named parties have subscribed to the three hundred (300.-) shares as follows:

- Norama Fund GP, Sàrl:	1 (one) Management Share; 1 (one) Ordinary Share
- Norama Asset Management AB:	298 (two hundred ninety-eight) Ordinary Shares

The Management Share and the Ordinary Shares have been fully paid in by a contribution in cash, so that a paid share capital amount of three hundred thousand Swedish krona (SEK 300,000.-) is as of now at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Estimation of Formation Expenses

The appearing parties declare that the expenses, costs, fees or charges of any kind whatever, which fall to be paid by the Company as a result of its formation amount approximately to one thousand five hundred Euro.

General Meeting of Shareholders

The appearing parties, representing the entire subscribed capital and considering themselves as having been duly convened, immediately proceeded to the holding of a General Meeting.

Having first verified that the meeting was regularly constituted, the partners passed, with the consent of the General Partner, the following resolutions by unanimous vote:

1. The number of members of the Supervisory Board is set at three.

2. The following persons are appointed as members of the Supervisory Board for a term which will expire on the annual general meeting of 2014:

- Mrs Charlotte Hultman, born on 24 March 1975, in Barnarp (Sweden), professionally residing at 15, Rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg;

- Alan Botfield, born on 22 December 1970, in Stirling (England), professionally residing at 15, Rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg;

- Jan Vanhoutte, born on 31 March 1976, in Hanau (Germany), professionally residing at 15, Rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg;

3. The registered office of the Company is set at 15, Rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties who signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le vingt et un août.

Pardevant Nous Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné;

ont comparu:

1. Norama Fund GP S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 158638, agissant comme Associé-Gérant Commandité et comme premier Actionnaire Commanditaire; et

2. Norama Asset Management AB, une société de droit suédois ayant son siège au 11 Stortorget, S-211 22 Malmö, Suède, immatriculée auprès du Bureau d'Enregistrement des Sociétés suédois sous le numéro 556806-3381, agissant comme premier Actionnaire Commanditaire

toutes deux ici valablement représentées par Alexandre Quenouille, Avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu de procurations données sous seing privé, qui, après avoir été paraphées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont demandé que le notaire rédige les présents statuts d'une société en commandite par actions qu'elles décident de constituer entre elles.

Titre préliminaire - Définitions - Interprétation

Dans les présents Statuts, sauf lorsqu'une interprétation différente est nécessaire eu égard au contexte, les mots et expressions exposés ci-dessous auront le sens suivant:

“Action”	toute action dans le capital social de la Société , y compris l'Action de Commandité et les Actions Ordinaires de quelque Classe que ce soit;
“Actions de Classe A”	la Classe d'Actions Ordinaires ayant les caractéristiques définies à l'Article 7.2;
“Actions de Classe B”	la Classe d'Actions Ordinaires ayant les caractéristiques définies à l'Article 7.2;
“Action de Commandité”	l'action de commandité souscrite par l'Associé Commandité en tant qu'actionnaire à responsabilité illimitée et gérant commandité de la Société;
“Action Ordinaire”	toute action ordinaire de quelque classe que ce soit détenue par les Actionnaires Commanditaires dans le capital social de la Société;
“Actionnaire”	tout détenteur d'une ou plusieurs Actions de quelque Classe que ce soit, i.e les Actionnaires Commanditaires et /ou l'Associé Commandité le cas échéant;
“Actionnaire Commanditaire”	tout détenteur d'Action Ordinaire dont la responsabilité est limitée au montant des apports dans la Société;
“Actionnaire Défaillant”	un Actionnaire Commanditaire qui est en Défaut;
“Affilié”	toute Personne qui, directement ou indirectement contrôle, est contrôlée par, ou est sous le contrôle conjoint de, cette autre Personne;
“Apport en Capital”	le montant dû par un Actionnaire à la Société en relation avec l'émission d'Actions tel qu'exposé dans l'Avis de Tirage, dont le montant ne peut être supérieur à l'Engagement non Tiré de cet Actionnaire;
“Article”	un Article des présents Statuts;
“Assemblée Générale”	toute assemblée générale des Actionnaires régulièrement constituée;

“Associé Commandité”	Norama Fund GP S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois, dont le siège social est situé au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg au numéro B 158638, en sa capacité d’associé commandité et associé gérant commandité de la Société, ou tout autre entité qui agirait en tant qu’associé commandité et associé gérant commandité;
“Avis de Tirage”	un avis émis par l’Associé Commandité à chaque Actionnaire lui demandant de contribuer une partie de son Engagement contre l’émission d’Actions et précisant (sous forme de résumé) l’utilisation prévue de ces contributions;
“Cause”	une constatation définitive, exécutoire, non susceptible d’appel prononcée décision arbitrale de (i) faute lourde ou dol de la part de l’Associé Commandité ayant des effets substantiels et défavorables sur la Société; ou (ii) une fraude de la part de l’Associé Commandité, se rapportant au fonctionnement ou à la gestion de la Société;
“Classe”	une ou plusieurs classes d’Actions Ordinaires disponible, dont les droits sont définis dans les présents Statuts et le Memorandum;
“Carried Interest”	toute distribution au bénéfice des détenteurs d’actions de Classe B telle que prévue dans le Memorandum;
“Clôture”	toute période pendant laquelle les Investisseurs peuvent être admis comme Actionnaire de la Société ou pendant laquelle les Actionnaires augmentent le nombre d’Actions qu’ils détiennent;
“Conseil de Surveillance”	le conseil de surveillance de la Société établi en application de la Loi sur les Sociétés et composé d’au moins trois membres;
“Contrat de Souscription”	tout contrat de souscription conclu par la Société et un Investisseur et qui définit (i) l’Engagement de cet Investisseur, (ii) les droits et obligations de cet Investisseur en rapport avec sa souscription d’Actions et (iii) les déclarations et garanties données par cet Investisseur au bénéfice de la Société.
“Date de Clôture”	la date à laquelle les Investisseurs sont admis comme Actionnaires de la Société;
“Défaut”	le manquement pour un Actionnaire Commanditaire de procéder à un paiement complet lorsqu’il est dû;
“Engagement”	le montant maximum contribué ou accepté de contribuer à la Société par voie de souscription d’Actions par un Investisseur conformément au Contrat de Souscription de l’Investisseur
“Engagement Non Tiré”	à l’égard d’un Actionnaire Commanditaire à toute date, son Engagement moins la totalité des Apports en Capital faits par cet Actionnaire Commanditaire à la Société (autre que des Apports en Capital qui ont été reversés à cet Actionnaire Commanditaire en vertu de ces Statuts), à cette date;
“EUR”	l’Euro, la monnaie en vigueur dans l’Union Economique et Monétaire de l’Union Européenne;
“Jour Ouvrable”	un jour pendant lequel les banques sont ouvertes au Luxembourg dans le cadre de leurs activités, en dehors des samedis, dimanches et jours fériés;
“Investissement”	tout investissement fait ou acquis par la Société, que ce soit directement ou indirectement;
“Investisseur”	toute personne avant son enregistrement en tant que propriétaire d’une Action dans le registre des Actionnaires de la Société or un Actionnaire existant, le cas échéant;
“Loi sur les Sociétés”	la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle qu’amendée;
“Majorité Ordinaire”	une majorité des Actionnaires représentant plus de cinquante pourcent (50%) des voix valablement exprimées, y compris le vote favorable de l’Associé Commandité;
“Majorité Qualifiée”	une majorité des Actionnaires représentant au moins les deux tiers (2/3) des voix valablement exprimées incluant le vote favorable de l’Associé Commandité agissant en sa qualité d’associé commandité, sauf dans le cas d’une résolution prise pour la révocation de l’Associé Commandité en vertu de l’Article 21; ces voix peuvent être exprimées devant un notaire au Luxembourg, le cas échéant;
“Memorandum”	le document d’émission de la Société, tel que modifié ou complété le cas échéant;
“Partie Indemnisée”	l’Associé Commandité, tout comité établi par l’Associé Commandité et leurs agents, sociétés affiliées, dirigeants, administrateurs, directeurs, actionnaires et personnels respectifs que la Société s’est engagée à indemniser et à garantir sur ses actifs;
“Période Comptable”	une période (i) commençant à la date de constitution de la Société dans le cas d’une première période comptable et dans le cas d’une période comptable ultérieure le 1

	^{er} janvier de l'année concernée et (ii) prenant fin le 31 décembre suivant ou, dans le cas de la dernière période comptable de la Société, à la date à laquelle la Société est définitivement dissoute;
“Période de Souscription”	la période courant de la date de constitution de la Société au cinquième (5 ^{ème}) anniversaire de la Société, à moins que l'Associé Commandité termine anticipativement celle-ci;
“Personne”	toute personne physique ou morale, en ce compris tout individu, société, gouvernement, état ou agence d'un état, ou toute association trust, association (avec ou sans personnalité morale) ou deux ou plus personnes précitées;
“Prix de Rachat”	le prix de rachat par Action d'une Classe d'Actions spécifique correspondant à (i) la Valeur Nette d'Inventaire moins les dividendes déjà déclarés par la Société pour une Classe d'Actions spécifique (ii) divisé par le nombre d'Action au sein de la même Classe d'Actions;
“SEK”	la couronne suédoise, la monnaie en vigueur dans le Royaume de Suède;
“Société”	Norama Fund SCA, une société constituée sous la forme d'une société en commandite par actions;
“Statuts”	les présents statuts de la Société, tels que modifiés le cas échéant;
“Tirage”	a l'égard de tout Actionnaire, le versement d'un apport de capital conformément à l'Avis de Tirage;
“Valeur Nette d'Inventaire”	eu égard à une Classe spécifique d'Actions ou à la Société dans son ensemble, selon le cas, la différence entre la valeur de l'actif brut de la Société et son passif déterminé sur la base de la juste valeur (fair value) des Investissements, telle que déterminée par l'Associé Gérant Commandité et de la manière décrite dans le Mémoire.

Dans les présents Statuts, les termes suivants sont à interpréter comme suit:

(a) Les intitulés des Articles et des paragraphes et la table des matières utilisés dans les présents Statuts ne servent que de référence et n'ont aucune incidence sur leur interprétation.

(b) Les renvois à “écrit” comprennent tout autre mode non transitoire de reproduction visible des mots.

(c) Les renvois aux heures font référence au fuseau horaire de Luxembourg et les renvois à un jour font référence à une période de vingt-quatre (24) heures à compter de minuit.

(d) Les renvois au mot “comprend/comprennent” ou “y compris” (ou tout terme analogue) ne sont pas à interpréter comme impliquant une quelconque limitation et les mots de portée générale introduits par le mot “autre(s)” (ou tout terme analogue) ne sont pas réputés donner un sens restrictif en raison du fait qu'ils sont précédés ou suivis par des mots qui dénotent une catégorie particulière d'actes, de questions ou de choses.

(e) Sauf si le contexte exige expressément le contraire, les mots d'un genre donné comprennent tout autre genre, les mots qui renvoient à des individus sont réputés renvoyer à des entreprises et vice versa, les mots au singulier renvoient au pluriel et vice versa, et les mots qui renvoient à un tout sont à interpréter comme renvoyant également à toute partie de ce tout.

(f) Les renvois à des dispositions ou dispositifs légaux font référence à tout avenant, à toute modification, à toute prorogation, à tout remplacement ou à tout renouvellement de ladite disposition ou dudit dispositif (qu'ils soient antérieurs ou postérieurs aux présents Statuts), à tout dispositif remplacé ou modifié et à tout règlement, à tout instrument ou à toute ordonnance ou à toute législation subordonnée établie en vertu de ladite disposition ou dudit dispositif.

I. Caractéristiques principales de la Société

Art. 1^{er}. Dénomination et Forme.

1.1. Il est formé entre l'Associé Commandité en sa capacité d'associé gérant commandité, les Actionnaires Commanditaires et tous ceux qui deviendront propriétaires par la suite des actions ci-après émises, une société en commandite par actions.

1.2. La Société existe sous la dénomination de “Norama Fund”.

1.3. La Société est gouvernée par la Loi sur les Sociétés, par la loi SPF, ainsi que par les présents Statuts.

1.4. Tous les documents dressés par la Société et destinés à des tiers, comme par exemple des lettres, des factures ou publications, doivent contenir la dénomination sociale de la Société en ce compris la mention “SCA” ou “société en commandite par actions”, l'adresse du siège social de la Société et les initiales R.C.S Luxembourg suivi du numéro sous lequel la société en commandite par actions est immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés.

Art. 2. Siège Social.

2.1. Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2. Le siège social de la Société pourra être transféré au sein de la municipalité de la Ville de Luxembourg par une résolution de l'Associé Commandité.

2.3 Le siège social de la Société pourra être transféré à tout autre endroit du Grand-Duché du Luxembourg par une résolution de l'Assemblée Générale adoptée à la Majorité Spéciale.

2.4. La Société peut établir, par décision de l'Associé Commandité des succursales, des filiales ou d'autres bureaux, tant au Grand-duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

2.5. Au cas où l'Associé Commandité estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se présentent ou paraissent imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

Art. 3. Objet.

3.1 La Société a pour objet l'acquisition et la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères. La Société pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise.

3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit, dans le respect du droit luxembourgeois. Elle pourra procéder, par voie de placement privé "restreint", à l'émission de parts, d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société peut également accorder des sûretés et garanties à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ainsi que toutes autres sociétés ou tiers.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ou autres opérations liées directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet, y compris, sans limitation, l'acceptation d'un mandat de liquidateur en relation avec toute société du groupe auquel appartient la Société.

3.5 D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures de surveillance et de contrôle et effectuer toutes opérations ou transactions qu'elle considère nécessaires ou utiles pour l'accomplissement et le développement de son objet social de la manière la plus large autorisée par la Loi sur les Sociétés et le Memorandum.

Art. 4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute en raison du décès, de la déchéance des droits civils, incapacité, faillite ou tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs Actionnaires sous réserve de l'Article 17 des présents Statuts.

Art. 5. Responsabilité des Actionnaires.

5.1 Les Associés Commanditaires ne sont responsables qu'à concurrence du montant de leur contribution au capital de la Société. Les Associés Commanditaires s'abstiendront d'agir au nom de la Société de quelque manière ou en quelque capacité que ce soit, si ce n'est en exerçant leurs droits d'Actionnaires lors des assemblées générales, et ne seront engagés que dans la limite de leurs apports à la Société.

5.2 La responsabilité de l'Associé Commandité est illimitée. L'Associé Commandité est conjointement et solidairement responsable de toutes les dettes qui ne peuvent être payées au moyen des actifs de la Société.

Art. 6. Capital social.

6.1 Le capital social de la Société émis et souscrit est fixé à trois cent mille couronnes suédoises (SEK 300.000,-), divisé en deux cent nonante-neuf (299) Actions Ordinaires d'une valeur nominale de mille couronnes suédoises (SEK 1,000,-) chacune, détenues par les Actionnaires Commanditaires, et une (1) Action de Commandité d'une valeur nominale de mille couronnes suédoises (SEK 1,000,-), détenue par l'Associé Commandité.

6.2 Le capital autorisé est fixé à un milliard et mille couronnes suédoises (EUR 1.000.001.000) représenté par dix millions (10.000.000) d'Actions Ordinaires d'une valeur nominale de mille couronnes suédoises (EUR 1,000,-) chacune et une (1) Action de Commandité d'une valeur nominale de mille couronnes suédoises (SEK 100,-). Les Actions émises dans le cadre du capital autorisé seront émises à la plus élevée de la valeur nominale par Action de la Classe concernée ou la valeur nominale par Action de la Classe concernée augmentée de la différence entre valeur nette d'inventaire par Action de la Classe concernée et ladite valeur nominale.

6.3 L'Associé Commandité est autorisé, jusqu'à concurrence du montant du capital autorisé, à (i) réaliser toute augmentation de capital social en une ou plusieurs fois, le cas échéant, à la suite de l'exercice de droits de souscription et/

ou aux droits de conversion accordés par l'Associé Commandité à concurrence du capital autorisé conformément aux conditions de bons de souscription (qui peuvent être séparés ou attachés aux actions, obligations, billets ou instruments similaires), d'obligations convertibles ou instruments similaires émis de temps à autre par la Société, en émettant de nouvelles Actions, avec ou sans prime d'émission, contre des apports en numéraire ou en nature, par conversion de créances de la Société, ou de toute autre manière (ii) fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, les conditions de la souscription et de la libération des Actions nouvelles et (iii) supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des Actionnaires existants au moment de la nouvelle émission, de la manière décrite dans le Memorandum.

6.4 Cette autorisation est valable pour une durée de cinq (5) ans à compter de la date de publication de cet acte au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations, et pourra être renouvelée par une décision de l'Assemblée Générale.

6.5 L'Associé Commandité peut déléguer à toute personne dûment autorisée, la fonction d'accepter des souscriptions et de recevoir paiement pour des Actions représentant tout ou partie de l'émission d'Actions nouvelles dans le cadre du capital autorisé.

6.6 A la suite de chaque augmentation du capital social dans le cadre du capital autorisé, qui a été réalisée et constatée dans les formes prévues par la Loi sur les Sociétés, le présent article sera modifié afin de refléter l'augmentation du capital. Une telle modification sera constatée sous forme authentique par l'Associé Commandité ou par toute personne dûment autorisée à cet effet par l'Associé Commandité.

6.7 Le capital émis et/ou autorisé de la Société peut être augmenté ou réduit en une ou plusieurs fois par résolution de l'Assemblée Générale adoptée à la Majorité Spéciale.

6.8 L'Associé Commandité est autorisé à émettre de nouvelles Actions autorisées de la Société dans les limites du capital autorisé, sans réserver de droits de souscription préférentiel aux Actionnaires existants.

6.9 En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les Actions en plus de la valeur nominale. L'avoir de ce compte de prime d'émission peut être utilisé pour régler le prix de rachat d'actions de toute Classe que la Société a racheté à ses actionnaires, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour distribuer des dividendes aux Actionnaires de toute Classe ou pour affecter des fonds à la réserve légale.

Art. 7. Classes d'actions.

7.1 Les Actions de Commanditaire seront émises dans des Classes d'Actions suivantes:

(i) Actions de Classe A: une Classe d'Actions qui peuvent être souscrites par les Actionnaires Commanditaires conformément aux dispositions des Statuts.

(ii) Actions de Classe B: une Classe d'Actions qui peuvent être émises à la discrétion de l'Associé Commandité conformément aux dispositions des Statuts; les Actions de Classe B ont droit au Carried Interest.

Les Actions de Classe A et de Classe B peuvent être émises dans des séries, si l'Associé Commandité le décide.

7.2 L'Associé Commandité est autorisé à créer de nouvelles Classes conformément aux dispositions de la Loi sur les Sociétés et des dispositions des Statuts.

7.3 Les Actionnaires de la même Classe seront traités équitablement au prorata du nombre d'Actions de la Classe qu'ils détiennent.

Art. 8. Forme d'Actions.

8.1 La Société émettra seulement des Actions nominatives.

8.2 Toutes les Actions émises de la Société seront inscrites au registre des Actionnaires qui sera tenu par la Société à son siège social et ledit registre devra contenir le nom de chaque détenteur d'Action(s), son lieu de résidence ou son domicile indiqué à la Société, le nombre d'Actions détenu par celui-ci et le montant libéré pour chaque Action.

8.3 L'inscription du nom de l'Actionnaire dans le registre des Actionnaires établit la preuve de son droit de propriété sur lesdites Actions. Les Actions ne sont pas représentées par des certificats. Cependant, à la demande d'Actionnaires, des certificats signés par l'Associé Commandité ou par deux membres du conseil de gestion de l'Associé Commandité (sous forme manuscrite, imprimée ou facsimilée) et attestant l'enregistrement du détenteur dans le registre des Actionnaires de la Société sera émis par la Société. La délivrance de ces certificats se fera aux risques et frais des Actionnaires concernés.

8.6 Les Actionnaires en droit de recevoir des Actions devront fournir à la Société une adresse d'envoi de la totalité des notifications et des annonces. Cette adresse sera également inscrite dans le registre des Actionnaires.

8.7 À défaut d'adresse indiquée par un Actionnaire, la Société peut autoriser à mentionner ceci dans le registre des Actionnaires et l'adresse de l'Actionnaire sera celle du siège social de la Société ou toute autre adresse inscrite par la suite par la Société, jusqu'à ce qu'une autre adresse soit transmise à la Société par cet Actionnaire. Un actionnaire peut modifier à tout moment l'adresse qu'il a fait inscrire au registre des Actionnaires par notification écrite envoyée à la Société à son siège social ou à une autre adresse périodiquement indiquée par la Société.

8.8 La Société reconnaît un seul et unique détenteur par Action. En cas de copropriété d'Actions ou en cas de contestation de la propriété d'Actions, toutes les personnes réclamant un droit sur ces Actions doivent désigner un

mandataire unique pour les représenter ensemble auprès de la Société. Le fait de ne pas nommer de mandataire unique emporte suspension de tous les droits attachés à ces Actions.

9. Emission - Tirage - Défaut.

9.1 Emission d'Actions

9.1.1 Pendant la Période de Souscription, l'Associé Commandité peut, à sa seule discrétion, décider de tenir une ou plusieurs Clôture(s) aux dates déterminées par l'Associé Commandité à sa seule discrétion.

9.1.2 Pendant la Période de Souscription, les Actions émises dans le cadre du capital autorisé seront émises à un prix égal à la valeur nominale par Action de la Classe concernée augmenté d'un intérêt qui n'excédera pas douze pourcent (12%) par an, calculé annuellement depuis la première Date de Clôture, tel que déterminé par l'Associé Commandité et de la manière décrite plus en détail dans le Mémoire.

9.1.3 Après la Période de Souscription Initiale, les Actions émises dans le cadre du capital autorisé seront émises à la plus élevée de la valeur nominale par Action de la Classe concernée ou la valeur nominale par Action de la Classe concernée augmentée de la différence entre Valeur Nette d'Inventaire par Action de la Classe concernée et ladite valeur nominale.

9.2 Tirage

9.2.1 L'Associé Commandité peut appeler et procéder au tirage des Engagements Non Tirés provenant des Actionnaires, au prorata de l'Engagement de chaque Actionnaire et à concurrence de leurs Engagements respectifs, si nécessaire, en fonction des besoins en capitaux de la Société, tels que déterminés par l'Associé Commandité, en versements que ce dernier estime, à son entière appréciation, être nécessaires pour effectuer des investissements, payer les frais et débours de la Société.

9.2.2 Les Apports en Capital en contrepartie de Actions seront payés par versements et seront dus dans les dix (10) Jours Ouvrables suivant l'émission d'un Avis de Tirage par l'Associé Commandité à l'Actionnaire.

9.2.3 Le montant de l'Apport en Capital sera précisé dans chaque Avis de Tirage et déterminé à l'entière appréciation de l'Associé Commandité.

9.2.4 Les Actionnaires qui procèdent aux Apports en Capital après la date d'échéance pourront se voir imposer des intérêts moratoires sur le montant de ces apports à un taux de dix pourcent (10%) par an, calculés annuellement, ou un montant supérieur raisonnable d'un point de vue commercial que l'Associé Commandité peut déterminer à son entière appréciation.

9.2.5 Chaque Avis de Tirage stipulera l'Apport en Capital requis, la date à laquelle cet appel est payable, le compte bancaire sur lequel le paiement doit être effectué et les autres modalités telles que, sous réserve des obligations de confidentialité, les détails sommaires du projet d'investissement.

9.3 Default

9.3.1 Si un Actionnaire n'apporte pas, sur réception d'une Avis de Tirage et dans le délai stipulé à l'Article 9.2.2 ci-dessus, une partie de son Engagement à la Société à échéance, l'Associé Commandité peut, à son entière appréciation, déclarer l'Actionnaire en Défaut. Auquel cas l'Associé Commandité peut prendre la mesure suivante concernant un tel Actionnaire Défaillant: l'Associé Commandité sera en droit d'exiger de l'Actionnaire Défaillant qu'il vende la totalité de ses Actions, pour un prix égal à quatre vingt (80%) pourcent des Apports en Capital totaux non restitués effectués par l'Actionnaire Défaillant à ce titre, à un successeur identifié par l'Associé Commandité (cette personne désignée peut être, sans y être tenue, un Actionnaire non défaillant ou un Affilié de l'Associé Commandité). Un Actionnaire Défaillant restera redevable de tous les Apports en Capital arrivant à échéance et des intérêts sur le montant de l'Engagement défaillant tels décrits au présent Article 9.2.4.

9.3.2 Aucun Actionnaire Défaillant n'est en droit de voter quant à ses Actions et il ne sera pas pris en compte pour déterminer l'existence d'un quorum à l'Assemblée Générale, le cas échéant.

9.3.3 L'Associé Commandité tiendra l'Actionnaire Défaillant responsable de toutes les commissions et de tous les frais, y compris, sans limitation, notamment, les honoraires d'avocat ou commissions de vente, encourus en conséquence du Défaut. Ces commissions et frais seront déduits de tout produit versé à l'Actionnaire Défaillant lors de la vente de ses Actions, telle que décrite à l'Article 9.3.1 ci-dessus.

Art. 10. Rachat d'Actions.

10.1 La Société peut acquérir et détenir ses propres Actions conformément aux conditions et limites prévues par la Loi sur les Sociétés. Toutes les Actions, à l'exception de l'Action de Commandité, ont été émises sous forme d'actions rachetables conformément à l'article 49-8 de la Loi sur les Sociétés.

10.2 Les Actions peuvent uniquement être rachetées lorsque l'Associé Commandité estime que ce rachat est dans le meilleur intérêt de la Société.

10.3 En cas de décision prise par l'Associé Commandité de racheter une Action, ce rachat sera d'un montant maximal et sera effectué selon des conditions précisés par l'Associé Commandité dans une notification signifiée aux Actionnaires, conformément aux limites imposées par la Loi et les présents Statuts. Cette notification précisera le nombre d'Actions devant être rachetées, le Prix de Rachat et la date à laquelle le rachat sera effectif conformément aux conditions de l'Article 10.4.

10.4 S'il en est ainsi décidé par l'Associé Commandité, au cours d'une Période Comptable donnée, la Société sera autorisée à racheter une ou plusieurs Classes d'Actions dans leur intégralité au Prix de Rachat, à chaque fois sous la condition qu'il y ait des fonds en suffisance pour un/de tel(s) rachat(s). Aux fins du présent Article 10.4, la détermination du prix de rachat sera effectuée par l'Associé Commandité.

10.5 Chaque rachat d'Actions pourra être suivi au choix de l'Associé Commandité, soit (i) du maintien des Actions par la Société aux fins d'une réémission, soit (ii) d'une annulation immédiate de ces Actions et d'une réduction de capital correspondante qui, au cas mentionné sous (ii), doit être approuvée par une résolution de l'Assemblée Générale adoptée à la Majorité Spéciale.

10.6 Sur décision de l'Associé Commandité de rachat de toute Action, si l'Associé Commandité en décide ainsi, l'Associé Commandité pourra racheter aux Actionnaires des Actions en lieu et place d'un rachat et ensuite entraîner le rachat de ces Actions par la Société au moyen décrit au sein du présent Article 10.

Art. 11. Cessions d'Actions.

11.1 Un Actionnaire n'est pas autorisé, volontairement ou involontairement, à vendre, céder, grever, hypothéquer ou transférer tout ou partie de ses Actions, sauf dans certaines circonstances telles que décrites dans le Memorandum et ce, uniquement avec l'accord de l'Associé Commandité. Toute cession d'Actions sans l'accord de l'Associé Commandité sera nulle ab initio ou, si la cession ne peut être annulée, les Actions feront l'objet d'un rachat obligatoire à un prix égal au montant le plus bas entre l'Apport en Capital non restitué par cet Actionnaire et la juste valeur de marché des Actions émises en échange, ainsi que déterminé par l'Associé Commandité.

11.2 Les retraits d'Apport en Capital ne sont pas autorisés.

11.3 Les restrictions au transfert d'Actions qui précèdent ne s'appliqueront pas aux transferts des Actions de Commandité lesquels sont pleinement transférables en accord avec la Loi sur les Sociétés.

11.4 La Société pourra accepter et inscrire au registre un transfert sur la base de correspondances ou d'autres documents instrumentant l'accord entre le cédant et le cessionnaire des Actions.

11.5 Tout Transfert d'Actions, s'il est accepté par l'Associé Commandité, sera inscrit dans le registre des Actionnaires. Une telle inscription devra être signée par l'Associé Commandité ou par une ou plusieurs personnes dûment autorisées par l'Associé Commandité conformément aux dispositions des présents Statuts.

III. Administration - Comités et Agents - Représentation - Comité d'Investissement

Art. 12. Administration.

12.1 La Société est administrée par l'Associé Commandité qui sera l'associé-gérant-commandité et sera personnellement, conjointement et solidairement tenu de tous les engagements de la Société qui ne peuvent être réglés sur les actifs de la Société. Les Actionnaires Commanditaires s'abstiendront d'agir d'une manière ou en une qualité autre que par l'exercice des droits en qualité d'Actionnaires aux Assemblées Générales et leur responsabilité sera limitée à leurs Engagements faits à la Société tels que stipulés à l'article 5 ci-dessus.

12.2 L'Associé Commandité est investi des pouvoirs les plus étendus pour exécuter tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société, qui ne sont pas expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'Assemblée Générale des Actionnaires conformément aux objectifs et à la stratégie d'investissement de la Société.

Art. 13. Comités et Agents.

13.1 L'Associé Commandité peut déléguer certaines tâches à des comités spéciaux et désigner des conseillers et autres agents tel que stipulé dans le Memorandum.

Art. 14. Signature autorisée. La Société sera engagée envers les tiers par la signature de l'Associé Commandité agissant par l'intermédiaire d'un ou de plusieurs signataires autorisés ou par la signature individuelle ou conjointe d'autres personnes auxquelles ce pouvoir a été délégué par l'Associé Commandité, selon ce que ce dernier déterminera à son appréciation.

Art. 15. Comité d'Investissement.

15.1 L'Associé Commandité peut, à son entière appréciation, décider de constituer un comité d'investissement composé de personnes physiques représentant certains investisseurs, choisies par l'Associé Commandité, à son entière discrétion. S'il est constitué, le comité d'investissement peut, pour le compte des Actionnaires, approuver ou désapprouver, dans la mesure déterminée par l'Associé Commandité comme étant requise ou appropriée en vertu de la législation applicable, les opérations principales, certaines autres opérations entre parties liées et toute autre question jugée appropriée par l'Associé Commandité.

Art. 16. Remplacement de l'Associé Commandité.

16.1 A l'exception des dispositions du présent Article 15, les Actionnaires n'ont pas le droit de révoquer l'Associé Commandité sans son accord préalable.

16.2 L'Associé Commandité peut être révoqué par l'Assemblée Générale à une majorité des Actionnaires détenant ensemble au moins nonante pourcent (90%) des Actions. Une résolution visant à destituer l'Associé Commandité peut uniquement être adoptée pour Cause, étant entendu que (i) l'Associé Commandité s'est vu notifié une notification re-

quérant la résiliation de sa nomination octroyant un préavis de pas moins de trente (30) jours avant sa révocation, le format et la notification de cette information ayant été approuvée lors d'une Assemblée Générale et (ii) l'Associé Commandité n'a pas été capable de remédier à l'événement donnant lieu à une Cause durant cette période.

Art. 17. Vacance du mandat de l'Associé Commandité.

17.1 En cas de révocation de l'Associé Commandité ou en cas d'incapacité légale ou de toute autre situation empêchant l'Associé Commandité d'agir en tant qu'associé commandité de la Société, la Société ne sera pas immédiatement dissoute ou mise en liquidation, pour autant que l'Assemblée Générale nomme, dans un délai raisonnable, un gérant intérimaire, lequel n'aura pas forcément besoin d'avoir la qualité d'Actionnaire.

17.2 Le gérant intérimaire pourra prendre les mesures urgentes et administratives courantes jusqu'à la tenue d'une Assemblée Générale, qui décidera de la poursuite ou de la cessation de l'activité de la Société, ou de son changement de forme juridique, et dans le cas d'une décision de poursuivre les activités de la Société, de la nomination d'un associé-gérant commandité de remplacement.

17.3 Le gérant intérimaire convoquera une Assemblée Générale conformément à ces statuts dans les quinze (15) jours de sa nomination. Lors de cette Assemblée Générale, les Actionnaires nommeront un nouveau associé commandité. Faute d'avoir procédé à cette nomination, la Société devra être dissoute ou devra changer de forme juridique.

17.4 Le gérant intérimaire sera responsable uniquement pour l'exécution de son mandat.

17.5 Dans un souci de clarté, il est précisé que la nomination du nouveau gérant ne fera pas l'objet de l'approbation de l'Associé Commandité dont le mandat de gérant est devenu vacant.

Art. 18. Indemnisation. La Société s'engage à indemniser et garantir, sur les actifs de la Société, la Partie Indemnisée contre toutes les responsabilités, actions, procédures, réclamations, coûts, mises en demeure, dommages et frais (y compris les frais de justice) encourus ou menacés en raison de la qualité actuelle ou ancienne de la Partie Indemnisée de membre de l'Associé Commandité ou de membre du conseil d'administration de ce dernier ou de dirigeant, administrateur, gérant, actionnaire, agent ou salarié de l'Associé Commandité ou de membre du comité d'investissement, étant précisé que cette personne ne sera pas indemnisée quant à toute question résultant de son dol, de sa faute intentionnelle, ou d'une faute grave de sa part.

Art. 19. Frais.

19.1 La Société paiera à l'Associé Commandité et aux autres entités le cas échéant, les (i) commissions de gestion, (ii) frais d'acquisition/de financement, (iii) commissions de gestion d'actifs, (iv) les frais d'investissement, bancaires et autres, (v) les frais relatifs aux emprunts (commissions habituelles, intérêts, frais et indemnités), (vi) frais de contrôle et (vii) frais d'engagement et de désengagement amiable.

19.2 Ces commissions et autres frais seront stipulés et décrits plus en détail dans le Mémoire.

IV. Assemblée générale des actionnaires

Art. 20. Pouvoirs et Droits de vote.

20.1 L'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société représentera l'intégralité des Actionnaires de la Société. Sauf disposition contraire de la Loi sur les Sociétés ou de ces Statuts, elle ne peut en principe adopter de résolution sur toute question qu'avec l'accord de l'Associé Commandité.

20.2 Sauf stipulation contraire au sein des présents Statuts, les règles relatives aux avis de convocations et au quorum prescrites par la Loi sur les Sociétés s'appliqueront aux assemblées des Actionnaires de la Société de même qu'aux délibérations de ces assemblées.

20.3 Chaque Action donne droit à son détenteur à une voix. Un Actionnaire peut prendre part à toute Assemblée Générale en désignant une autre personne, qu'il s'agisse ou non d'un Actionnaire, comme son mandataire en original ou par tout autre moyen écrit de communication adéquat.

20.4 Sauf prescription contraire de la Loi sur les Sociétés ou des présents Statuts, les résolutions d'une Assemblée Générale seront adoptées à la Majorité Ordinaire et les résolutions concernant la modification des présents Statuts ne seront adoptées qu'à la Majorité Qualifiée.

20.5 Exception faite de ce qui précède, toute augmentation de tout Engagement d'un Actionnaire, changement de nationalité de la Société, modification du droit à une distribution et modification des obligations de majorité pour la modification des Statuts exigeront l'accord unanime des Actionnaires et de l'Associé Commandité.

Art. 21. Assemblée des Actionnaires.

21.1 L'Assemblée Générale annuelle des Actionnaires se tiendra, conformément à la Loi sur les Sociétés, au Luxembourg au siège social de la Société ou en tout autre endroit au Luxembourg, le deuxième vendredi du mois de mai à 16 heures. Si cette date n'est pas un Jour Ouvrable, l'Assemblée Générale se réunira le premier Jour Ouvrable suivant.

21.2 L'Associé Commandité peut convoquer d'autres Assemblées Générales. Ces assemblées doivent être convoquées sur demande des Actionnaires représentant le dixième (1/10) du capital social de la Société. Ces Assemblées Générales peuvent se tenir en un lieu et à une heure précisés sur l'avis de convocation à l'assemblée.

21.3 Toutes les Assemblées Générales seront présidées par l'Associé Commandité ou par une personne désignée par ce dernier.

21.4 Les procès-verbaux des Assemblées Générales seront signés par le président de l'assemblée, le secrétaire, désigné par le président, et le scrutateur, choisi par l'Assemblée Générale.

21.5 A moins qu'il ne soit prévu autrement dans la Loi sur les Sociétés, une résolution circulaire signée par tous les actionnaires sera valable et contraignant de la même manière que si elle avait été adoptée à une Assemblée Générale dûment convoquée et tenue. Les signatures pourront apparaître sur un seul document ou sur plusieurs copies d'une résolution identique et pourront être prouvée par un original ou par tout moyen de communication adéquat.

Art. 22. Avis de Convocation.

22.1 Les Assemblées Générales seront convoquées par l'Associé Commandité en vertu d'un avis de convocation indiquant l'ordre du jour et envoyé par courrier recommandé au moins huit (8) jours avant la tenue de l'assemblée à chaque Actionnaire à son adresse inscrite dans le registre des actions de la Société ou par voie de publication dans la presse luxembourgeoise ou dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

22.2 Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à une Assemblée Générale et s'ils déclarent qu'ils ont été informés de l'ordre du jour de l'Assemblée, l'assemblée peut se tenir sans convocation préalable.

V. Exercice Comptable - Comptes - Répartition des Bénéfices

Art. 23. Période Comptable - Comptes.

23.1 A moins qu'il n'en soit disposé autrement dans les présents Statuts, la Période Comptable commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

23.2 Les comptes de la Société seront tenus en couronnes suédoises (SEK).

Art. 24. Conseil de Surveillance.

24.1 Les affaires de la Société ainsi que sa situation financière, et plus particulièrement ses livres et ses comptes, seront supervisés par un Conseil de Surveillance.

24.2 Le Conseil de Surveillance sera consulté par l'Associé Commandité concernant toute question éventuelle qu'il détermine.

24.3 Les membres du Conseil de Surveillance peuvent être des Actionnaires, autres que l'Associé Commandité, ou non. Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés pour une durée d'au maximum six (6) ans, qui pourra être renouvelée, et peuvent être révoqués à tout moment, sur résolution de l'Assemblée Générale adoptée à la Majorité Ordinaire.

24.4 En cas de vacance au sein du Conseil de Surveillance en raison d'un décès, d'un départ à la retraite ou tout autre motif, les membres du Conseil de Surveillance restant pourront se réunir et élire à la majorité un membre qui comblera la vacance jusqu'à l'Assemblée Générale suivante.

24.5 Si la majorité des membres du Conseil de Surveillance quitte son poste, une Assemblée Générale sera convoquée afin de nommer un nouveau Conseil de Surveillance.

24.6 L'Assemblée Générale décidera de la rémunération du Conseil de Surveillance.

24.7 Le Conseil de Surveillance sera convoqué par son président, nommé par le Conseil de Surveillance parmi ses membres, ou par l'Associé Commandité.

24.8 Une convocation écrite de chaque réunion du Conseil de Surveillance sera envoyée à tous ses membres au minimum huit (8) jours avant la date de cette réunion, excepté dans des circonstances exceptionnelles, auquel cas la nature de ces circonstances sera indiquée dans la convocation de la réunion. Cette convocation pourra être levée par le consentement de chacun de ses membres, que ce soit par un original ou par autre moyen écrit de communication adéquat. Une convocation distincte ne sera pas requise concernant les réunions individuelles organisées à des dates et dans des lieux prescrits par un calendrier préalablement adopté par résolution du Conseil de Surveillance. Si tous les membres du Conseil de Surveillance sont présents ou représentés à une réunion du Conseil de Surveillance, et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de la réunion, la réunion pourra avoir lieu sans convocation préalable.

24.9 Tout membre pourra intervenir lors d'une réunion du Conseil de Surveillance en désignant un autre membre comme mandataire par écrit original ou par toute autre moyen écrit de télécommunication adéquat.

24.10 Tous les membres pourront participer à une réunion du Conseil de Surveillance par téléphone, vidéoconférence ou par tout autre moyen de télécommunication approprié permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre simultanément. Ce type de participation à une réunion du Conseil de Surveillance est réputée équivalente à une participation en personne.

24.11 Le Conseil de Surveillance peut délibérer ou agir valablement uniquement si, au minimum, la majorité de ses membres est présente ou représentée.

24.12 Les résolutions seront adoptées à la majorité des voix des membres présents ou représentés à cette réunion. Les résolutions pourront également être adoptées par l'intermédiaire d'un ou de plusieurs instruments écrits, signés par tous les membres.

24.13 Le procès-verbal des séances du Conseil de Surveillance sera signé par son président ou, en son absence, par le président pro tempore qui préside cette séance. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux devant être produits dans le cadre de procédures judiciaires ou dans d'autres circonstances seront signés par le président, ou par le président pro tempore ou par deux membres du Conseil de surveillance.

24.14 Nonobstant ce qui précède, lorsque la Société nomme un réviseur d'entreprise agréé, aucun Conseil de Surveillance ne sera nommé, en accord avec la Loi sur les Sociétés.

Art. 25. Répartition des Bénéfices.

25.1 Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société seront affectés à la réserve légale, tel que l'impose la loi. Cette affectation cessera d'être requise dès que le montant de la réserve légale s'élèvera à dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société augmenté ou diminué le cas échéant, tel qu'indiqué à l'article 6 ci-dessus.

25.2 L'Associé Commandité propose à l'Assemblée Générale la distribution de tout montant restant. Toute distribution aux Actionnaires se fera, pour les Actions de Class A comme les Actions de Class B, en respectant les droits préférentiels attachés à chaque Class tels que définis dans le Mémoire.

25.3 Les dividendes peuvent être payés en couronnes suédoises ou en une autre devise et au moment décidé par l'Associé Commandité.

25.4 L'Associé Commandité peut décider du paiement des dividendes intérimaires dans les conditions de la Loi sur les Sociétés.

VI. Dissolution et Liquidation

Art. 26. Dissolution et Liquidation.

26.1 La Société pourra être dissoute volontairement par résolution de l'Assemblée Générale et avec le consentement de l'Associé Commandité.

26.2 La liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs (qui pourront être des personnes physiques ou morales) nommés par l'Assemblée Générale, qui fixera par ailleurs leurs pouvoirs et leur rémunération.

26.3 La répartition du boni de liquidation entre les Actionnaires, s'il en existe un, se fera selon les dispositions de la Loi sur les Sociétés et tous droits préférentiels attachés à chaque Class tels que définis dans le Mémoire.

VI. Dispositions Générales

Art. 27. Conflit d'Intérêts.

26.1 Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une quelconque autre société ou entité ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs administrateurs ou fondés de pouvoir de la Société ou de l'Associé Commandité auraient un intérêt personnel dans une telle société ou entité, ou sont administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entité.

27.2 Tout administrateur ou fondé de pouvoir de l'Associé Commandité ou de la Société, qui est administrateur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou entité avec laquelle la Société contracterait ou s'engagerait autrement en affaires, ne pourra, en raison de sa position dans cette autre société ou entité, être empêché de délibérer, de voter ou d'agir en relation avec un tel contrat ou autre affaire.

27.3 Au cas où un gérant de l'Associé Commandité aurait un intérêt personnel et contraire dans une quelconque affaire de la Société, ce gérant devra informer l'Associé Commandité de son intérêt personnel et contraire et il ne délibérera et ne prendra pas part au vote sur cette affaire; rapport devra être fait au sujet de cette affaire et de l'intérêt personnel de cet administrateur à la prochaine Assemblée Générale.

27.4 Les deux paragraphes qui précèdent ne s'appliquent pas aux résolutions l'Associé Gérant concernant les opérations réalisées dans le cadre des affaires courantes de la Société conclues à des conditions normales.

Art. 28. Modification des Statuts. Les présents Statuts pourront être modifiés le cas échéant par l'Assemblée Générale, sous réserve des exigences de quorum et de majorité définies par le droit luxembourgeois, et sous réserve du consentement de l'Associé Commandité le cas échéant.

Art. 29. Droit Applicable. Toutes les questions qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront réglées par application des dispositions du droit luxembourgeois et, en particulier, de la Loi sur les Sociétés.

Dispositions Transitoires

(1) La première Période Comptable commence à la date des présents Statuts et se termine en date du 31 décembre 2013.

(2) La première Assemblée Générale ordinaire aura lieu en 2014.

Souscription et Libération

Les Statuts ayant été établis, les parties susmentionnées ont souscrit les trois cents (300) actions comme suit:

- Norama Fund GP, Sàrl: 1 (une) Action de Commandité et
1 (une) Action Ordinaire
- Norama Asset Management AB: 298 (deux cent nonante-huit)
Actions Ordinaires

L'Action de Commandité et les Actions Ordinaires ont été entièrement libérées par apport en numéraire, de sorte qu'un capital social libéré s'élevant à 300.000 SEK (trois cent mille couronnes suédoises) est maintenant à la libre disposition de la Société, preuve qui a été donnée au notaire instrumentant.

Estimation des Frais et Dépenses

Les comparants déclarent que les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes espèces qui vont être supportés par la Société en conséquence du présent acte s'élèvent approximativement à mille cinq cents Euros.

Assemblée Générale Extraordinaire

Les comparants, représentant l'entière du capital social souscrit et se considérant comme dûment convoqués, procèdent immédiatement à la tenue d'une Assemblée Générale.

Après avoir vérifié que l'assemblée était régulièrement constituée, les Actionnaires ont pris à l'unanimité les décisions suivantes avec l'accord de l'Associé-Gérant Commandité:

1. Le nombre des membres du Conseil de Surveillance est fixé à trois.
2. Les personnes suivantes sont nommées membres du Conseil de Surveillance pour une durée qui expirera lors de l'Assemblée Générale ordinaire de 2014:
 - Madame Charlotte Hultman née le 24 mars 1975 à Barnarp (Suède), résidant professionnellement au 15, Rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg;
 - Alan Botfield, né le 22 décembre 1970 à Stirling (Angleterre), résidant professionnellement au 15, Rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg; et
 - Jan Vanhoutte, né le 31 mars 1976 à Hanau (Allemagne), résidant professionnellement au 15, Rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg;
3. Le siège social de la Société est au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture ayant été faite au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. QUENOUILLE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C le 22 Août 2012. Relation: LAC/2012/39524. Reçu Soixante-Quinze Euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande.

Luxembourg, Le 27 Août 2012.

Référence de publication: 2012110330/1153.

(120149016) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2012.

Tejo Connection S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 171.059.

—
STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the twenty-fourth day of July.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in

Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, acting on behalf of Maître Jean SECKLER, notary residing at Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg, actually prevented, who will keep the original of the present deed.

There appeared:

Vacon Properties S.A., a company incorporated under the laws of Panama, with registered office at East 54th Street, Arango Orillac Building, 2nd Floor, Panama City, Republic of Panama, registered with the Registro Publico de Panama under number 520207,

represented by Mr. Alain THILL, private employee, residing professionally at L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here-above, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a limited liability company (société anonyme), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a public limited liability company (société anonyme) under the name of TEJO CONNECTION S.A. (hereafter the Company), which shall be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single director, or as the case may be, the board of directors of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single director, or as the case may be, the board of directors of the Company. Where the single director or the board of directors of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent as determined in the sole discretion of the director(s) and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the administration, management, control and development of such participations. The Company may in particular acquire by way of subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and/or other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and/or other debt instruments and more generally any securities and/or financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further make direct or indirect real estate investments and invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form whatsoever. It may issue notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies or persons and the Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company or person, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person, in each case to the extent those activities are not considered as regulated activities of the financial sector.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may generally carry out any operations and transactions, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the shareholders of the Company adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

4.3. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is set at thirty-one thousand euro (EUR 31,000) consisting of three hundred and ten (310) shares in registered form with a par value of one hundred euro (EUR 100) each.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders of the Company adopted in the manner required for amendments of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares may be in registered form or in bearer form or partly in one form or the other form, at the option of the shareholders subject to the restrictions foreseen by Law.

6.2. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.3. Shares shall be transferred by a written declaration of transfer registered in the shareholders' register of the Company, such declaration of transfer to be executed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney. The Company may also accept as evidence of transfer other instruments of transfer satisfactory to the Company.

6.4. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.5. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is recognized per share. Joint co-owners must appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.6. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of directors.

7.1. The Company shall be managed by a board of directors composed of three (3) members at least who need not be shareholders of the Company, divided into two classes: class A directors and class B directors. They will be elected for a period of time which cannot exceed six (6) years and will be re-elected. However, in case the Company is incorporated by a sole shareholder or that it is acknowledged in a general meeting of shareholders that the Company has only one shareholder left, the composition of the board of director may be limited to one (1) member only until the next ordinary general meeting acknowledging that there is more than one shareholder in the Company.

7.2. The directors shall be elected by the shareholders of the Company at the general meeting. The shareholders of the Company shall also determine the number of directors (subject to article 7.1 above), their remuneration and the term of their office. In the event a director is elected without any indication on the terms of his mandate, he shall be deemed to be elected for six years from the date of his election. A director may be removed with or without cause and/or replaced, at any time, by resolution adopted by the general meeting of shareholders of the Company.

7.3. If a legal entity is appointed as director of the Company, this entity must designate a permanent representative who shall represent such legal entity in its duties as a director of the Company. Should the permanent representative be unable to perform his duties for whatever reason (including without limitation, removal, resignation, dismissal, death), the legal entity must immediately appoint another permanent representative.

7.4. In the event of vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may elect, by a majority vote, a director to fill such vacancy until the next general meeting of the shareholders of the Company which shall proceed to the definitive appointment.

Art. 8. Powers of the board of directors.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the shareholders fall within the competence of the single director or, as the case may be, the board of directors, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, whether shareholders or not, by the single director or, as the case may be, by the board of directors, or in accordance with article 10.1 of the Articles.

8.3. The single director or, as the case may be, the board of directors of the Company is authorised to delegate the day-to-day management of the Company and the power to represent the Company in respect thereto to one or more directors, officers, or other agents who may but are not required to be shareholders, acting individually or jointly. If one or several directors of the Company has/have been empowered to represent the Company with respect to the day-to-day management of the Company, the board of directors must report to the annual general meeting any salary, remuneration and/or other advantages granted to such director(s) during the relevant financial year.

Art. 9. Procedure.

9.1. The board of directors of the Company must appoint a chairman among its members and it may choose a secretary, who need not be a director, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors of the Company and the minutes of the general meetings of the shareholders of the Company.

9.2. The board of directors of the Company shall meet upon call by the chairman or any two directors, at the place indicated in the notice of meeting which shall, in principle, be in Luxembourg.

9.3. Written notice of any meeting of the board of directors of the Company shall be given to all directors at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of directors of the Company.

9.4. No such written notice is required if all members of the board of directors of the Company are present or represented during the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda, of the meeting. The written notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telefax, e-mail, telegram or telex, of each member of the board of directors of the Company. Separate written notice shall not be required for meetings that are held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of directors of the Company.

9.5. Any director may act at any meeting of the board of directors of the Company by appointing, in writing whether in original, by telefax, e-mail, telegram or telex, another director as his proxy. A director may also appoint another director as his proxy by phone, such appointment to be confirmed in writing subsequently.

9.6. The board of directors can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and among whom a class A director and a class B director imperatively. Resolutions of the board of directors are validly taken by a majority of the votes cast. In the event that at any meeting the number of votes for and against a resolution are equal, the chairman of the meeting shall have a casting vote. The resolutions of the board of directors will be recorded in minutes signed by all the directors present or represented at the meeting or by the secretary (if any).

9.7. Any director may participate in any meeting of the board of directors by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, and hear and speak to, each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting and a meeting held by way of such means of communication is deemed to be held at the registered office of the Company.

9.8. Circular resolutions signed by all the directors shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by an original or by telegram, telex, facsimile or e-mail.

9.9. In the event that any director of the Company may have any conflicting interest in any decision to be made by the board of directors, such director shall make known to the board of directors of the Company such conflicting interest and cause a record of his statement to be mentioned in the minutes of the meeting. The relevant director shall not consider or vote upon any such matter, and such matter, and such director's interest therein, shall be reported to the next following general meeting of the shareholders of the Company. If the Company has only one shareholder, a statement of the conflicting interest must be recorded in minutes. In case the Company is managed by a single director, such director shall only mention his conflicting interest to the shareholder.

9.10. The provisions of article 9.9 of these Articles do not apply when the decisions of the single director or of the board of directors relate to the day-to-day operations of the Company and are at arm's length terms.

9.11. No contract or other transaction between the Company and any other company or person shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company has an interest in the transaction, or is a director, associate, officer or employee of such other company or person.

Art. 10. Representation.

10.1 The Company shall be bound towards third parties in all matters by the signature of the single director, or, in case the Company is managed by a board of directors, by the joint signatures of any class A director and any class B director of the Company.

10.2 The Company shall furthermore be bound towards third parties by the joint or single signature of any person to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with articles 8.2 and 8.3. of these Articles and within the limits of such power.

Art. 11. Liability of the directors.

11.1 The directors assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

11.2 To the extent permissible under Luxembourg law, the directors and other officers of the Company (including, for the avoidance of any doubt, the permanent representative of any legal entity appointed as director of the Company) as well as those persons to whom such signatory powers have been validly delegated in accordance with articles 8.2 and 8.3. of these Articles, shall be indemnified out of the assets of the Company against all costs, charges, losses, damages and expenses incurred or sustained by them in connection with any actions, claims, suits or proceedings to which they may be made a party by reason of being or having been directors, officers or delegates of the Company, by reason of any transaction carried out by the Company, any contract entered into or any action performed, concurred in, or omitted, in connection with the execution of their duties save for liabilities and expenses arising from their gross negligence or willful default, in each case without prejudice to any other rights to which such persons may be entitled.

11.3 To the extent permissible under Luxembourg law and except as provided for in article 59 paragraph 2 of the Law, a director shall not be responsible for the acts, neglects or defaults of the other directors, or for any loss or damage

caused by an error of judgment or oversight on their part, or for any other loss, damage or misfortune whatsoever which shall occur in the performance of their duties, except if the same results from or through his gross negligence or willful default.

IV. General meetings of shareholders

Art. 12. Powers and Voting rights.

12.1. The general meeting of shareholders properly constituted represents the entire body of shareholders of the Company. It has the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company within the limits of the Law.

12.2. Without prejudice to article 12.4 of these Articles, resolutions of the shareholders shall be adopted at general meetings.

12.3. Each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding. Each share is entitled to one vote.

12.4. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders. The decisions of the single shareholder are recorded in minutes.

Art. 13. Notices, Quorum, Majority and Voting proceedings.

13.1. The notice periods and proceedings as well as the discussion proceedings provided by law shall govern the notice for, and conduct of, the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

13.2. Meetings of the shareholders of the Company shall be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meetings.

13.3. If all the shareholders of the Company are present or represented at a meeting of the shareholders of the Company, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

13.4. A shareholder may act at any meeting of the shareholders of the Company by appointing another person (who need not be a shareholder) as his proxy in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or email.

13.5. Each shareholder may also participate in any meeting of the shareholders of the Company by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

13.6. Each shareholder may also vote by way of voting forms provided by the Company. These voting forms contain the date and place of the meeting, the agenda of the meeting, the text of the proposed resolutions as well as for each proposed resolution, three boxes allowing the shareholders to vote in favour, against or abstain from voting on the proposed resolution. The voting forms must be sent by the shareholders by mail, telegram, telex, facsimile or e-mail to the registered office of the Company. The Company will only accept the voting forms which are received prior to the time of the meeting specified in the convening notice. Voting forms which show neither a vote (in favour or against the proposed resolutions) nor an abstention shall be void.

13.7. Except as otherwise required by law or by these Articles, resolutions at a meeting of the shareholders of the Company duly convened will be adopted by a simple majority of those present or represented and voting, regardless of the proportion of the share capital represented at such meeting.

13.8. An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one-half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If this quorum is not reached, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles, by means of notices published twice, at fifteen days interval at least and fifteen days before the meeting in the Luxembourg official gazette, the Mémorial, and in two Luxembourg newspapers. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds of the votes cast.

13.9. The nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased only with the unanimous consent of the shareholders and bondholders.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 14. Accounting Year and Annual general meeting.

14.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December of such year.

14.2 Each year, with reference to the end of the Company's year, the single director or, as the case may be, the board of directors must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, directors, and auditor(s) of the Company.

14.3 The single director or, as the case may be, the board of directors of the Company shall, one month before the annual general meeting of shareholders, deliver documentary evidence and a report on the operations of the Company to the statutory auditor(s) of the Company who must prepare a report setting forth his/their proposals.

14.4 The annual general meeting of the shareholders of the Company shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of meeting, on the third Monday of June of each year at 10.00 a.m. If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

14.5 The annual general meeting of the shareholders of the Company may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the single director or the board of directors of the Company, exceptional circumstances so require.

Art. 15. Statutory / External auditor.

15.1. The operations of the Company shall be supervised by one or "commissaire(s)" or, as the case may be, by one or more external auditors (réviseurs d'entreprises). The "commissaire(s)" /external auditor(s) shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

15.2. The "commissaire(s)" /external auditor(s) will be appointed by the general meeting of shareholders of the Company which will determine their number, their remuneration and the term of their office.

Art. 16. Allocation of profits.

16.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 of these Articles.

16.2. The general meeting of shareholders of the Company shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and it may decide to pay dividends from time to time, as in its discretion believes best suits the corporate purpose and policy.

16.3. Dividends, when payable, will be distributed at the time and place fixed by the single director, or as the case may be, the board of directors, in accordance with the decision of the general meeting of shareholders. The dividends may be paid in euro or any other currency selected by the single director or the board of directors of the Company.

16.4. The single director, or as the case may be, the board of directors of the Company may decide to pay interim dividends under the conditions and within the limits laid down in the Law.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 17. Dissolution - Liquidation.

17.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholders or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

17.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VII. General provision

Art. 18. General provision. Reference is made to the provisions of the Law and to any agreement which may be entered into among the shareholders from time to time (if any) for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on December 31, 2012.

Subscription - Payment

Thereupon,

Vacon Properties S.A., prenamed and represented as stated above, declares to subscribe for the three hundred and ten (310) shares in registered form, with a par value of one hundred euro (EUR 100) each, and to pay them up by way of a contribution in cash amounting to seven thousand seven hundred fifty euro (EUR 7,750) representing twenty-five per cent (25%) of the share capital.

The amount of seven thousand seven hundred fifty euro (EUR 7,750) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand two hundred euro.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as directors of the Company for a term which will expire at the annual general meeting of the shareholders of the Company which will be held in respect of the annual accounts ending December 31, 2016:

Class A director:

- Mr. Patrick MOINET, born in Bastogne (Belgium) on June 6, 1975 residing at 37, rue Alphonse Munchen, L-2172 Luxembourg.

Class B directors:

- Mr. Benoit BAUDUIN, born in Messancy (Belgium) on March 31st, 1976, with professional address at 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg; and

- Mr. Olivier LIEGEOIS, born in Bastogne (Belgium) on October 27, 1976, with professional address at 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

2. The limited liability company REVICONSLUT S.à r.l., with registered office at 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register number B 139013 is appointed as auditor (commissaire) of the Company for a term which will expire at the annual general meeting of the shareholders of the Company which will be held in respect of the annual accounts ending December 31, 2016.

3. The registered office of the Company is set at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party who signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le vingt-quatrième jour de juillet.

Pardevant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de son collègue empêché Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, lequel dernier nommé restera dépositaire du présent acte.

A comparu:

Vacon Properties S.A., une société de droit panaméen avec siège social au East 54th Street, Arango Orillac Building, 2nd Floor, Panama City, République de Panama, enregistré au Registro Publico de Panama sous le numéro 520207, représentée par Monsieur Alain THILL, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La dite procuration après signature "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société anonyme qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est formé une société anonyme sous la dénomination TEJO CONNECTION S.A. (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée (ci-après la Loi), ainsi que par les présent statuts (ci-après les Statuts).

Art. 2. Siège Social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra être transféré dans les limites de la commune par décision de l'administrateur unique, ou le cas échéant, du conseil d'administration de la Société. Le siège social peut également être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des actionnaires adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision de l'administrateur unique ou, le cas échéant, du conseil d'administration de la Société. Lorsque l'administrateur unique ou le conseil d'administration de la Société estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou

militaire se sont produits ou sont imminents déterminés à la discrétion de l'(des) administrateur(s), et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert temporaire de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par voie de souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et/ou autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée quelle qu'elle soit. Elle pourra participer à la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre effectuer directement ou indirectement des investissements immobiliers et investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billet à ordre, obligations et emprunts obligataires et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de participation. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou valeurs de participation, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toutes autres sociétés ou personnes et la Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés portant sur tous ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toutes autres sociétés ou personnes et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toutes autres sociétés ou personnes, dans chaque cas, pour autant que ces activités ne constituent pas des activités réglementées du secteur financier.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à ses investissements en vue de leur gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations et transactions qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est établie pour une période indéterminée.

4.2. La Société peut être dissoute, à tout moment, par résolution des actionnaires de la Société adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

4.3. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs actionnaires.

II. Capital social - Actions

Art. 5. Capital social.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000) représenté par trois cent dix (310) actions sous forme nominative d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune.

5.2. Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution de l'assemblée générale des Associés de la Société adoptée de la manière requise pour la modification des Statuts.

Art. 6. Actions.

6.1. Les actions de la société sont nominatives ou au porteur ou pour partie nominatives et pour partie au porteur au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la loi.

6.2. Un registre des actionnaires sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi et il peut être consulté par chaque actionnaire qui le désire.

6.3. Les actions seront transférées par une déclaration écrite de transfert inscrite dans le registre des actionnaires de la Société, qui sera exécutée par le cédant et le cessionnaire ou par leurs mandataires respectifs. La Société peut aussi accepter d'autres instruments de transfert qu'elle jugera satisfaisants comme preuve de transfert.

6.4. Chaque action donne droit à son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre d'actions existantes.

6.5. Envers la Société, les actions sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par action est admis. Les copropriétaires doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.6. La Société pourra racheter ses propres actions dans les limites prévues par la loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil d'administration.

7.1. La Société sera administrée par un conseil d'administration comprenant au moins trois membres, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société, divisé en administrateur de classe A et administrateur de classe B. Ils seront élus pour une durée ne pouvant excéder six ans et seront rééligibles. Toutefois, dans la mesure où la Société n'a qu'un actionnaire, l'actionnaire unique, après avoir pris acte lors d'une assemblée générale que la Société a un actionnaire unique, peut décider que la Société soit administrée par un administrateur unique, jusqu'à la première assemblée suivant l'admission d'au moins un actionnaire supplémentaire.

7.2. Les administrateurs seront élus par les actionnaires en assemblée générale. Les actionnaires de la Société détermineront également le nombre d'administrateurs (sous réserve de l'article 7.1 ci-dessus), leur rémunération et la durée de leur mandat. Au cas où un administrateur est nommé sans indication de la durée de son mandat, il sera considéré comme étant nommé pour une période de six ans à compter de la date de son élection. Un administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et/ou peut être remplacé à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires de la Société.

7.3. Si une entité juridique est nommée administrateur de la Société, cette entité doit désigner un représentant permanent qui la représentera dans ses fonctions d'administrateur de la Société. Si le représentant permanent est incapable d'assumer ses fonctions quelle qu'en soit la raison (en ce compris, sans limitation, révocation, démission, mort), l'entité juridique doit immédiatement nommer un autre représentant permanent.

7.4. En cas de vacance d'un poste d'administrateur pour cause de décès, de démission ou toute autre cause, les administrateurs restants pourront élire, à la majorité des votes, un administrateur pour pourvoir au poste vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires de la Société qui procèdera à la nomination définitive.

Art. 8. Pouvoirs du conseil d'administration.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou par les présents Statuts aux actionnaires sont de la compétence de l'administrateur unique ou, le cas échéant, du conseil d'administration de la Société qui aura tous pouvoirs pour accomplir tous les actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, actionnaires ou non, par l'administrateur unique ou, le cas échéant, le conseil d'administration ou conformément à l'article 10.1 des Statuts.

8.3. L'actionnaire unique ou, le cas échéant, le conseil d'administration de la Société peut déléguer la gestion journalière de la Société et le pouvoir de représenter la Société dans le cadre de cette gestion journalière à un ou plusieurs administrateurs, fondés de pouvoir ou autres agents, qui peuvent être mais ne sont pas obligatoirement actionnaires, agissant individuellement ou conjointement. Si un ou plusieurs administrateurs de la Société a/ont été habilité(s) à représenter la Société dans le cadre de la gestion journalière de la Société, le conseil d'administration devra rapporter à l'assemblée générale annuelle tout salaire, rémunération et/ou autres avantages accordés à cet(ces) administrateur(s) au cours de l'exercice social en question.

Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil d'administration de la Société doit nommer un président parmi ses membres et peut désigner un secrétaire, administrateur ou non, qui sera chargé de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration de la Société et des assemblées générales des actionnaires de la Société.

9.2. Le conseil d'administration de la Société se réunira sur convocation du président du conseil d'administration de la Société ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans la convocation qui sera, en principe, au Luxembourg.

9.3. Il sera donné à tous les administrateurs une convocation écrite de toute réunion du conseil d'administration de la Société au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue de la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de cette urgence sera mentionnée dans la convocation de la réunion du conseil d'administration de la Société.

9.4. Cette convocation écrite n'est pas nécessaire si tous les administrateurs de la Société sont présents ou représentés à la réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informés de la réunion et avoir parfaite connaissance de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation écrite avec l'accord de chaque membre du conseil d'administration de la Société donné par écrit soit en original, soit par téléfax, courrier électronique, télégramme ou télex. Des convocations écrites séparées ne seront pas exigées pour des réunions tenues à une heure et à un endroit prévus dans un calendrier préalablement adopté par une résolution du conseil d'administration de la Société.

9.5. Tout administrateur peut participer à toute réunion du conseil d'administration en nommant par écrit, soit en original ou par téléfax, courrier électronique, télégramme ou télex, un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur peut également nommer un autre administrateur comme son mandataire par téléphone, mais cette nomination devra ensuite être confirmée par écrit.

9.6. Le conseil d'administration ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés, et parmi eux au moins un administrateur de classe A et un administrateur de classe B. Les décisions du conseil d'administration ne sont valablement prises qu'à la majorité des voix exprimées. Au cas où, à une réunion, il y a égalité du nombre de voix pour et contre une résolution, le vote du président sera prépondérant. Les résolutions du

conseil d'administration seront consignées dans des procès-verbaux signés par tous les administrateurs présents ou représentés à la réunion ou par le secrétaire (le cas échéant).

9.7. Tout administrateur peut participer à la réunion du conseil d'administration de la Société par conférence téléphonique ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'identifier, s'entendre, et se parler. La participation à une réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à cette réunion et sera considérée comme tenue au siège social de la Société.

9.8. Les résolutions circulaires signées par tous les administrateurs seront valables et engageront la Société comme si elles avaient été adoptées à une réunion dûment convoquée et tenue. Les signatures peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées en original, par télégramme, telex, facsimile ou courrier électronique.

9.9. Au cas où un administrateur de la Société avait un intérêt contraire relativement à une décision que le conseil d'administration doit prendre, cet administrateur doit faire connaître au conseil d'administration de la Société son conflit d'intérêt et faire inscrire cette déclaration dans le procès-verbal de la réunion. L'administrateur concerné ne délibérera pas et ne votera pas sur l'affaire en question, et cette question ainsi que le conflit d'intérêt dudit administrateur seront rapportés à la prochaine assemblée générale des actionnaires de la Société. Si la Société a un actionnaire unique, une déclaration du conflit d'intérêt sera inscrite dans le procès-verbal. Au cas où la Société est gérée par un administrateur unique, cet administrateur devra seulement mentionner son conflit d'intérêt à l'actionnaire.

9.10. Les dispositions de l'article 9.9 des présents Statuts ne s'appliquent pas quand les décisions de l'administrateur unique ou du conseil d'administration concernent des opérations courantes de la Société et sont conclues dans des conditions normales.

9.11. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une quelconque autre société ou personne ne seront affectés ou invalidés par le fait qu'un ou plusieurs administrateurs ou fondés de pouvoir de la Société ont un intérêt dans cette transaction, ou sont administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé de cette autre société ou personne.

Art. 10. Représentation.

10.1. La Société sera engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature de l'administrateur unique, ou si la Société est gérée par un conseil d'administration, par les signatures conjointes d'un administrateur de classe A et d'un administrateur de classe B de la Société.

10.2. La Société sera en outre engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou unique de toute personne à qui ce pouvoir de signature a été valablement délégué conformément aux articles 8.2. et 8.3. des Statuts et dans les limites de ce pouvoir.

Art. 11. Responsabilité des administrateurs.

11.1. Les administrateurs ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions applicables de la Loi.

11.2. Dans la mesure permise par le droit luxembourgeois, les administrateurs et autres fondés de pouvoir de la Société (en ce compris, pour écarter le moindre doute, le représentant permanent de toute entité juridique nommée administrateur de la Société), ainsi que toutes les personnes à qui des pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément aux articles 8.2. et 8.3. des présents Statuts, seront indemnisés par prélèvement sur les actifs de la Société contre tous les coûts, frais, pertes, dommages et dépenses encourus ou supportés par eux en relation avec toutes actions, plaintes, procès ou procédures auxquels ils peuvent être partie en raison de leur statut actuel ou passé d'administrateurs, fondés de pouvoir ou délégués de la Société, en raison de toute transaction effectuée par la Société, tout contrat conclu ou action accomplie, ou omise ou dans laquelle ils ont participé, en relation avec l'exécution de leurs obligations, à l'exception des dommages et dépenses dues à leur faute lourde ou manquement dolosif, dans chaque cas, sans préjudice de tous les autres droits dont ces personnes peuvent jouir.

11.3. Dans la mesure permise par le droit luxembourgeois, et sauf dans les cas prévus à l'article 59 paragraphe 2 de la Loi, un administrateur ne sera pas responsable des actes, négligences ou manquements des autres administrateurs, ou pour toute perte ou tout dommage causés par une erreur de jugement ou inadvertance de leur part, ou pour toute autre perte, dommage ou préjudice quel qu'il soit qui surviendrait lors de l'exécution de leur mandat, sauf si cela résulte de, ou est causé par, une faute lourde ou manquement dolosif lui incombant.

IV. Assemblées générales des actionnaires

Art. 12. Pouvoirs et Droits de vote.

12.1. L'assemblée générale des actionnaires régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à toutes les opérations de la Société dans les limites de la Loi.

12.2. Sans préjudice de l'article 12.4 des présents Statuts, les résolutions des actionnaires sont adoptées en assemblées générales.

12.3. Chaque actionnaire a un droit de vote proportionnel à son actionnariat. Chaque action donne droit à un vote.

12.4. L'actionnaire unique assume tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'assemblée générale des actionnaires. Les décisions de l'actionnaire unique sont consignées en procès-verbaux.

Art. 13. Convocations, Quorum, Majorité et Procédure de vote.

13.1. Les délais et formalités de convocation ainsi que les règles de tenue des assemblées générales prévus par la Loi gouverneront la convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société sauf stipulations contraires par les présents Statuts

13.2. Les assemblées des actionnaires de la Société seront tenues aux lieu et heure précisés dans les convocations respectives des assemblées.

13.3. Si tous les actionnaires de la Société sont présents ou représentés à l'assemblée des actionnaires et se considèrent eux-mêmes comme dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra se tenir sans convocation préalable.

13.4. Un actionnaire peut prendre part à toute assemblée des actionnaires de la Société en désignant une autre personne comme son mandataire (actionnaire ou non) par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique.

13.5. Chaque actionnaire peut également participer aux assemblées générales des actionnaires de la Société par conférence téléphonique ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à l'assemblée peuvent s'identifier, s'entendre et se parler. La participation à une assemblée par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à cette assemblée.

13.6. Chaque actionnaire peut également voter grâce aux formulaires de vote fournis par la Société. Les formulaires de vote contiennent la date et le lieu de l'assemblée, l'ordre du jour de l'assemblée, le texte des résolutions proposées ainsi que pour chaque résolution proposée, trois cases permettant aux actionnaires de voter en faveur, contre ou de s'abstenir de voter s'agissant de la résolution proposée. Les formulaires de vote doivent être envoyés par les actionnaires par courrier, télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique au siège social de la Société. La Société n'acceptera que les formulaires de vote reçus avant la date de l'assemblée précisée dans la convocation. Les formulaires de vote qui ne contiennent ni un vote (en faveur ou contre les résolutions proposées) ni une abstention seront nuls.

13.7. Sauf si la Loi ou les présents Statuts l'exigent autrement, les résolutions à une assemblée des actionnaires de la Société dûment convoquée seront adoptées à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants sans tenir compte de la proportion du capital social représenté à cette assemblée.

13.8. Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée pour modifier les Statuts ne pourra valablement délibérer que si la moitié au moins du capital social est représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si ce quorum n'est pas atteint, une seconde assemblée sera convoquée dans les formes statutaires, par des annonces insérées deux fois, à quinze jours d'intervalle au moins et quinze jours avant l'assemblée dans le journal officiel du Luxembourg, le Mémorial, et dans deux journaux de Luxembourg. Cette convocation reproduira l'ordre du jour et indiquera la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée délibèrera valablement quelle que soit la proportion du capital représentée. Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être adoptées, devront réunir les deux tiers au moins des voix exprimées.

13.9. La nationalité de la Société ne peut être changée et les engagements de ses actionnaires ne peuvent être augmentés qu'avec l'accord unanime des actionnaires et propriétaires d'obligations.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfiques - Supervision

Art. 14. Exercice Social et Assemblée générale annuelle.

14.1. L'exercice social de la Société commencera le 1^{er} janvier de chaque année et se terminera le 31 décembre de la même année.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, l'administrateur unique ou, le cas échéant, le conseil d'administration dresse le bilan et le compte de pertes et profits de la Société ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, administrateurs et auditeur(s) de la Société.

14.3. L'administrateur unique ou, le cas échéant, le conseil d'administration de la Société devra, un mois avant la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires, fournir les pièces justificatives et un rapport sur les opérations de la Société au(x) commissaire(s) aux comptes de la Société qui devra préparer un rapport exposant ses/leurs propositions.

14.4. L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société se tiendra, conformément au droit luxembourgeois, au Luxembourg, à l'adresse du siège social de la Société ou à tout autre endroit dans la commune du siège social tel que précisé dans la convocation, le troisième lundi du mois de juin de chaque année à 10h00 du matin. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire au Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le jour ouvrable suivant.

14.5. L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société peut se tenir à l'étranger, si l'administrateur unique ou le conseil d'administration de la Société considère de manière discrétionnaire que des circonstances exceptionnelles l'exigent.

Art. 15. Commissaire aux comptes / Réviseur d'entreprises.

15.1. Les opérations de la Société seront supervisées par un ou plusieurs commissaires ou, le cas échéant, par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises. Le(s) commissaire(s) / réviseur(s) d'entreprises sera(ont) élu(s) pour une durée maximum de six ans et seront rééligibles.

15.2. Le(s) commissaire(s) / réviseur(s) d'entreprises sera(ont) nommé(s) par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat.

Art. 16. Affectation des Bénéfices.

16.1. Il sera prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société cinq pour cent (5%) qui seront affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps à autre, conformément à l'article 5 des Statuts.

16.2. L'assemblée générale des actionnaires de la Société décidera de l'affectation du solde du bénéfice net annuel et décidera de payer des dividendes aux moments qu'elle jugera opportuns au regard des objectifs et de la politique de la Société.

16.3. Les dividendes devront être payés aux lieu et place déterminés par l'administrateur unique ou, le cas échéant, le conseil d'administration conformément à la décision de l'assemblée générale des actionnaires. Les dividendes peuvent être payés en euro ou en toute autre devise choisie par l'administrateur unique ou le conseil d'administration de la Société.

16.4. L'administrateur unique, ou le cas échéant, le conseil d'administration de la Société peut décider de payer des dividendes intérimaires aux conditions et dans les limites fixées par la Loi.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 17. Dissolution - Liquidation.

17.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou de plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires, nommés par une résolution de l'actionnaire unique ou de l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération. Sauf disposition contraire prévue par la résolution des actionnaires ou la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus larges pour la réalisation des actifs et du paiement des dettes de la Société.

17.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera distribué aux actionnaires proportionnellement aux actions que chaque actionnaire détient dans la Société.

Disposition générale

Art. 18. Disposition générale. Il est fait référence aux dispositions de la Loi et à tout contrat qui peut être conclu entre les actionnaires de temps à autre (le cas échéant) pour tous les points qui ne font pas l'objet d'une disposition spécifique dans ces présents Statuts.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achèvera le 31 décembre 2012.

Souscription et Libération

Sur ces faits,

Vacon Properties S.A., prénommée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire aux trois cent dix (310) actions sous forme nominative, d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune, et de les libérer par un apport en numéraire d'un montant de sept mille sept cent cinquante euros (EUR 7.750) représentant vingt-cinq pour cent (25%) du capital social.

Le montant de sept mille sept cent cinquante euros (EUR 7.750) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant qui le reconnaît expressément.

Frais

Les frais, dépenses, honoraires ou charges de toute sorte, qui incombent à la Société du fait de sa constitution, s'élèvent approximativement à mille deux cents euros.

Résolutions de l'actionnaire unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'actionnaire de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées administrateurs de la Société pour une durée qui expirera à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société qui se tiendra en respect de l'année financière se finissant au 31 décembre 2016:

Administrateur de classe A:

- Monsieur Patrick MOINET, né le 6 juin 1975 à Bastogne (Belgique), demeurant au 37, rue Alphonse Munchen, L-2172 Luxembourg.

Administrateurs de classe B:

- Monsieur Benoît BAUDUIN, né le 31 mars 1976 à Messancy (Belgique), demeurant professionnellement au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg;

- Monsieur Olivier LIEGEOIS, né le 27 octobre 1976 à Bastogne (Belgique), demeurant professionnellement au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

2. La société à responsabilité limitée REVICONSULT S.à r.l., avec siège social au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg numéro B 139013 est nommé commissaire de la Société pour une durée qui expirera à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société qui se tiendra en respect de l'année financière se finissant au 31 décembre 2016.

3. Le siège social de la Société est établi au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Alain THILL, Martine SCHAEFFER.

Enregistré à Grevenmacher, le 03 août 2012. Relation GRE/2012/2900. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la société.

Junglinster, le 24 août 2012.

Référence de publication: 2012110465/649.

(120148879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2012.

Data Center Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 170.770.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2012.

Référence de publication: 2012110652/10.

(120149835) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

Data Services S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 170.140.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2012.

Référence de publication: 2012110654/10.

(120149834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

Euler Hermes Luxembourg Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 165.303.

La dénomination sociale actuelle de l'associé unique de la Société est Euler Hermes France, R.C.S. Nanterre 348 920 596. Le siège social actuel de Euler Hermes France se situe 1, Place des Saisons, 92048 Paris La Défense Cedex, France.

L'adresse professionnelle actuelle du gérant unique de la Société, Monsieur Ludovic SENECAUT est 1, Place des Saisons, 92048 Paris La Défense Cedex, France.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012110676/13.

(120149942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

Dentsply Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 163.253.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Dentsply Holdings S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012110656/11.

(120149811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

Dentsply Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 163.253.

Les comptes annuels au 30 août 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Dentsply Holdings S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012110657/11.

(120149886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

Delphirica Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 80.575.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012110660/10.

(120149941) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

Dinya S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 84.422.

Il résulte de changements d'adresses que Monsieur Riccardo MORALDI (administrateur et Président), Madame Laurence BARDELLI (administrateur) et Monsieur Vincent WILLEMS (administrateur) sont désormais domiciliés au 26-28 Rives de Clausen L-2165 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2012110663/11.

(120150092) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

Ech Finco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 109.617.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 20 août 2012.

Référence de publication: 2012110667/11.

(120149695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

Dinya S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 84.422.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012110664/9.

(120150136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

DPE-Design Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 87.566.

Par la présente, je vous informe, que je démissionne avec effet immédiat de mon mandat comme administrateur et administrateur-délégué de votre société DPE-DESIGN HOLDING SA (n° RCSL B 87566)

Schouweiler, le 26/08/2012.

Christian HESS.

Référence de publication: 2012110665/10.

(120150129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

Ech 2 Finco S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 114.228.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2012.

Référence de publication: 2012110668/11.

(120149696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

Ech 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 113.959.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2012.

Référence de publication: 2012110669/11.

(120149697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

EPF Arena S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 128.925.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 Août 2012.

EPF Arena S.à r.l.
Mr. Richard Crombie / Mr. Mark Doherty
Gérant / Gérant

Référence de publication: 2012110687/13.

(120149539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

Ecore Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4832 Rodange, 462, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 19.793.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 28 août 2012.

Référence de publication: 2012110670/10.

(120149814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

Elvira Investments S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 113.806.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2012110672/10.

(120149963) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

Elvira Investments S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 113.806.

RECTIFICATIF

Les comptes annuels rectifiés au 31 décembre 2007 (rectificatif du dépôt des comptes annuels au 31 décembre 2007 déposés antérieurement le 22 janvier 2009 sous la référence L090012142) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012110673/12.

(120149964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

European Aerial Systems S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 160.299.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2012.

Référence de publication: 2012110677/10.

(120149727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

Fantastic Horses S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 140.821.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2012.

Pour compte de Fantastic Horses S.A.

Fiduplan S.A.

Référence de publication: 2012110712/12.

(120149619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

Exertum Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diederich.

R.C.S. Luxembourg B 51.249.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012110680/10.

(120150077) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

Eagle Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 97.298.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012110681/9.

(120149634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

EF Business S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3726 Rumelange, 7, rue de la Fontaine.

R.C.S. Luxembourg B 144.964.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EF BUSINESS S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME SA

Référence de publication: 2012110683/11.

(120149552) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

El Gran Azul S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 116.559.

HRT FIDALUX SA, ayant son siège social au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen (anciennement 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg), immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 41.178, agent domiciliaire de la société El Gran Azul SA, Société Anonyme, ayant son siège social au 23 Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 116.559 (la «Société»), a décidé de mettre fin à la convention de domiciliation et par conséquent de dénoncer le siège de la Société avec effet au 23 août 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 28 août 2012.

Pour HRT FIDALUX S.A.

Référence de publication: 2012110684/15.

(120150054) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

Entreprise de Constructions Schmit, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7480 Tuntange, 23, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 50.835.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012110686/9.

(120150126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

Energy Systems International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 45.188.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2012.

Référence de publication: 2012110685/10.

(120149694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

EPF Logistics Properties Germany (LP) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 128.127.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 Août 2012.

EPF Logistics Properties Germany (LP) S.à r.l.

Mr. Richard Crombie / Mr. Mark Doherty

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2012110688/13.

(120149517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

EPF Pleyel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 128.926.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 Août 2012.

EPF Pleyel S.à r.l.

Mr. Richard Crombie / Mr. Mark Doherty

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2012110689/13.

(120149520) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

FFS 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 154.817.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 22 août 2012

En date du 22 août 2012 l'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- D'accepter la démission de Monsieur Johan Dejans en tant que gérant B de la société, avec effet immédiat.
- De nommer Madame Elizabeth Timmer, née le 24 juillet 1965 à Zuidelijke IJsselmeerpolder, Pays-Bas, demeurant professionnellement au 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, en tant que gérant de catégorie B de la société pour une durée indéterminée, et ce avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2012.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2012110714/18.

(120150059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

Equi-Libre Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6970 Oberanven, 63A, rue Andethana.

R.C.S. Luxembourg B 152.001.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2011.

Référence de publication: 2012110690/10.

(120149709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

Erato Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 166.883.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2012.

Référence de publication: 2012110693/10.

(120150034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

Erima Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 116, rue de l'Alzette.

R.C.S. Luxembourg B 103.055.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012110694/9.

(120149920) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

ESAS Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-8069 Bertrange, 15, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 134.402.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012110695/9.

(120149771) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

Kuehne + Nagel Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, 1, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 103.753.

Auszug der Beschlussfassung der außerordentlichen Generalversammlung, welche am Sitz der Gesellschaft in Contern, 1 rue Edmond Reuter, am 26. Juli 2012 abgehalten wurde.

Die Versammlung beschließt, jeweils einstimmig, wie folgt:

Die Wohnadresse des Geschäftsführers Gerardus van Kesteren ist wie folgt im Register de Commerce zu ändern.

Von: Staumauerstrasse 1, 8840 Einsiedeln, Schweiz

Zu: Seestrasse 39, 8846 Willerzell, Schweiz

Nach Erledigung der Tagesordnung wird die Versammlung um 17.45 Uhr geschlossen.

Th. Kroyer / M. Stoll / M. Stoll
Der Vorsitzende / Der Schriftführer / Der Stimmzähler

Référence de publication: 2012110814/16.

(120149739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

ESCF Soparfi B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 155.659.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2012.

Référence de publication: 2012110696/10.

(120149861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

ESCF Soparfi C S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 155.609.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2012.

Référence de publication: 2012110698/10.

(120149857) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

Euritrade S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8053 Bertrange, 87, rue des Champs.

R.C.S. Luxembourg B 115.923.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2012110699/10.

(120149904) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

European Logistics Partners (ELP) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6970 Oberanven, 63A, rue Andethana.

R.C.S. Luxembourg B 85.383.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2012.

Référence de publication: 2012110704/10.

(120149708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

FJ Développement En, Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 168.899.

Les données de l'Administrateur de catégorie A qui ont été publiées au Mémorial 1577 le 22/06/2012 étaient erronées.

Les données de l'Administrateur sont les suivantes:

NOM: MARKUS VINCENT (au lieu de ROBERT-MARKUS)

PRENOM: Robert (au lieu de Vincent)

Certifié sincère et conforme
POUR LA SOCIÉTÉ
Signature

Référence de publication: 2012110719/14.

(120149981) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

Euroscale Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 113.761.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012110705/9.

(120149919) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

Ex-Aequo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 61, rue de l'Alzette.

R.C.S. Luxembourg B 35.109.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012110706/9.

(120150141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

Expeditors International, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-1360 Luxembourg, Luxair CargoCenter.

R.C.S. Luxembourg B 169.922.

EXTRAIT

Le conseil d'administration de la Société EXPEDITORS INTERNATIONAL une société de droit belge ("la Société") a approuvé en date du 16 août 2012 la modification de l'adresse de la succursale immatriculée auprès du Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B169922.

Adresse de la succursale

La succursale a désormais pour adresse Luxair CargoCenter, Offices P308-P309, L-1360 LUXEMBOURG.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2012.

Pour la Société

Un Mandataire

Référence de publication: 2012110707/17.

(120149854) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

Lemu Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 117.634.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires et par le conseil d'administration en date du 30 juillet 2012

1. Avec effet au 27 avril 2012, M. Alberto MORPURGO a démissionné de ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration.

2. Avec effet au 27 avril 2012, M. Sébastien ANDRE, administrateur de sociétés, né le 29 octobre 1974 à Metz (France), demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2017.

3. M. Xavier SOULARD a été nommé comme président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2017.

Luxembourg, le 28 août 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Pour LEMU INVESTMENTS S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012110835/19.

(120149957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

Fleet Street Investments, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 112.842.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2012.

Référence de publication: 2012110709/11.

(120150036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

FAURECIA AST Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 3.500.000,00.

Siège social: L-9779 Eselborn, 14, Op der Sang, Z.I. Eselborn-Lentzweiler.

R.C.S. Luxembourg B 92.429.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui a eu lieu a Eselborn le 24 juillet 2012.

L'assemblée est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur José MEMBRILLERA, demeurant à F-08000 Charleville-Mézières.

L'assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires a pris les décisions suivantes:

Sixième résolution

L'assemblée décide de prolonger le mandat jusqu'à la prochaine assemblée en l'année 2013 des administrateurs suivants:

Président et administrateur: Monsieur José MEMBRILLERA

SAI Automotive Washington Limited

Vice-Président et Staithes road, 8-NE38 8NW WASHINGTON

Administrateur: Représenté par Monsieur Christophe SCHMITT représentant permanent demeurant au 2, rue Hennape - F-92000 NANTERRE

Faurecia Automotive Industrie

Administrateur: 2, Rue Hennape - F 92000 NANTERRE

Représenté par Monsieur Carsten FUHRMAN représentant permanent demeurant au 2, rue Hennape - F-92000 NANTERRE

Septième résolution

La personne suivante est nommée Réviseur d'Entreprises pour l'exercice 2012:

ERNST & YOUNG,

ayant son siège social au 7, Parc d'Activité Syrdall

L-5365 Munsbach, Luxembourg.

Huitième résolution

L'assemblée entérine la prolongation du mandat de délégués à la gestion journalière des personnes suivante:

Délégué à la gestion journalière et Directeur

Monsieur Christophe LEHERLE

Maison 35

L-9780 Winrange

Délégué à la gestion journalière et Contrôleur de Gestion

Monsieur Nicolas DELFORGE

35, rue Beggen

L-1221 LUXEMBOURG

Délégué à la gestion journalière et Responsable des Ressources Humaines

Madame Peggy MARCOT

688, route de la Grande Basse

F-88470 La Bourgonce

Ils sont habilités à engager valablement la société par signatures conjointes deux à deux. Ces mandats sont valables jusqu'au renouvellement annuel proposé en préalable à la convocation par le conseil de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2013.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur José MEMBRILLERA lève la séance à 13.00 heures.

Eselborn, le 24 juillet 2012.

Christophe LEHERLE / Nicolas DELFORGE

Directeur / Contrôleur de gestion

Référence de publication: 2012111203/48.

(120150561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2012.

**Jadev S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Trainlead S.à r.l.).**

Enseigne commerciale: Trainlead.

Siège social: L-4760 Pétange, 20, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 157.329.

L'an deux mille douze, le neuf août;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

Monsieur Julien ANDRE, formateur, né à Moyeuvre-Grande (France), le 20 février 1986, demeurant à F-57185 Vitry-sur-Orne, 68, rue Jean Burger.

Lequel comparant a déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter:

- Que la société à responsabilité limitée "TRAINLEAD S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-4760 Pétange, 20, route de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 157329 (la "Société"), a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 2 décembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 193 du 31 janvier 2011,

et que les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, en date du 19 décembre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 298 du 3 février 2012;

- Que le comparant est le seul et unique associé actuel (l'"Associé Unique") de la Société et qu'il a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de changer la dénomination sociale de "TRAINLEAD S.à r.l." en "JADEV SARL" et de modifier subséquemment l'article 1^{er} des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 1^{er}**. Il existe une société à responsabilité limitée dénommée "JADEV SARL", (ci-après la "Société"), régie par les présents statuts (les "Statuts") ainsi que par les lois respectives et plus particulièrement par la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales."

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide que la Société exploitera son activité sous l'enseigne commerciale "TRAINLEAD".

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'objet social et donner en conséquence à l'article 2 des statuts la teneur suivante:

Art. 2. La Société a pour objet l'organisation et l'animation de formations professionnelles continues, notamment dans les domaines de la négociation, des techniques de vente ou du management.

La Société a également pour objet la réalisation de toutes activités commerciales, conformément aux dispositions de la loi du 2 septembre 2011 et aux dispositions de la loi du 9 juillet 2004, modifiant la loi modifiée du 28 décembre 1988 concernant le droit d'établissement et réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant, d'industriel ainsi qu'à certaines professions libérales.

La Société a en outre pour objet l'acquisition et la vente d'immeubles et de tous droits immobiliers, la prise respectivement la mise en location de biens meubles et immeubles, la gérance ou la gestion d'immeubles ou de patrimoines immobiliers uniquement pour son propre compte.

La Société peut également procéder à l'acquisition, la cession, la concession et la mise en valeur, sous quelque forme que ce soit, de brevets, licences, marques, dessins et modèles, droits d'auteur sur les oeuvres littéraires et artistiques et les logiciels, les noms de domaines et tous autres droits de la propriété intellectuelle.

La Société pourra prêter ou emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques; elle peut participer à la création et au développement de toutes sociétés et leur prêter tous concours.

D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures de contrôle, de surveillance et de documentation et faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation."

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de neuf cent dix euros.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au comparant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit comparant a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J. ANDRE, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 13 août 2012. LAC/2012/38587. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 27 août 2012.

Référence de publication: 2012111466/62.

(120150685) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2012.

Familux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 133.815.

Le Bilan au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012110711/9.

(120149893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

Feschbecher Weiher Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7430 Fischbach, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 123.235.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le gérant

Référence de publication: 2012110713/10.

(120149536) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

FFS 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 165.666.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 22 août 2012

En date du 22 août 2012 l'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- D'accepter la démission de Monsieur Johan Dejans en tant que gérant B de la société, avec effet immédiat.
- De nommer Madame Elizabeth Timmer, née le 24 juillet 1965 à Zuidelijke IJsselmeerpolder, Pays-Bas, demeurant professionnellement au 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, en tant que gérant de catégorie B de la société pour une durée indéterminée, et ce avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2012.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2012110715/18.

(120150058) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

HBC Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1463 Luxembourg, 29, rue du Fort Elisabeth.

R.C.S. Luxembourg B 130.371.

L'an deux mille douze, le huit août,

Pardevant Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg,
s'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "HBC GROUP S.A.", ayant son siège social à L-1463 Luxembourg, 29, rue du Fort Elisabeth, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 130.371, constituée suivant acte notarié en date du 5 juin 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2016 du 18 septembre 2007, dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis (la «Société»).

L'assemblée est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Berckmans, General Manager, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Marina Muller, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Marie Kaiser, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- 1.- Modification de l'objet social et de l'article 2 des statuts de la Société.
- 2.- Renouvellement du mandat du commissaire de la Société.
- 3.- Divers.

II.- Que l'actionnaire unique présent ainsi que le nombre d'actions qu'il détient sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par l'actionnaire unique ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, l'actionnaire unique se reconnaissant dûment convoqué et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'actionnaire unique prend ensuite les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'actionnaire unique décide de modifier l'objet social de la Société et en conséquence l'article 2 des statuts, lequel aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 2.** La société a pour objet social:

(i) l'acquisition, la détention et la cession, sous quelque forme que ce soit, et par tous moyens, par voie directe ou indirecte, de participations, droits, intérêts et engagements dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères;

(ii) l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, apport, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs ou instruments financiers de toutes espèces (notamment d'obligations ou de parts émises par des fonds commun de placement luxembourgeois ou par des fonds étrangers, ou tout autre organisme similaire), de prêts ou toute autre facilité de crédit, ainsi que des contrats portant sur les titres précités ou y relatifs;

(iii) la possession, l'administration, le développement et la gestion d'un portefeuille d'actifs (composé notamment d'actifs tels que ceux définis dans les paragraphes (i) et (ii) ci-dessus);

(iv) et, le cas échéant, le conseil, l'assistance, et plus généralement toute prestations de services, sous toutes formes, à toutes personnes physiques ou morales, et en particulier à destination de ses filiales, en matière, notamment, de gestion, de direction d'entreprises, d'organisation, de développement, de stratégie et ingénierie financière et d'investissement ainsi que de recherche et développement.

La Société a également pour objet:

(i) la création, l'acquisition, la vente, le développement, l'exploitation, l'usage ou la concession de l'usage, par toute voie, d'un droit d'auteur sur des logiciels informatiques, de brevets, de marques de fabrique ou de commerce, de dessins ou de modèles;

(ii) le commerce en général, importation, exportation, achat, vente, distribution, vente en gros, demi-gros et détail de tous biens, produits et marchandises de toute nature en gros ou en détail;

(iii) la création, acquisition, exploitation, location-gérance de tous fonds de commerce – commerce général, achat-vente, import-export, distribution, représentation, négoce, concession commerciale, commissionnement de tous produits, matériels, denrées ou marchandises

(iv) toutes activités ou opérations dans les domaines de l'agriculture, du commerce et de l'industrie;

(v) la prestation de services aux entreprises luxembourgeoises et étrangères dans le domaine du conseil en gestion d'entreprise, du conseil en commercialisation de produits et services, du conseil en définition de stratégie commerciale et/ou marketing, du conseil en gestion des ressources humaines;

(vi) la prestation de services aux entreprises luxembourgeoises et étrangères dans le domaine de la traduction et de l'interprétariat ainsi que les reportages photographiques et tous dérivés artistiques comme, notamment, la conception de site internet et de supports publicitaires au sens large;

(vii) toutes autres activités commerciales à moins que celle-ci ne soit spécialement réglementée comme notamment toute mission de conseil, étude, conception, développement et organisation;

(viii) tant au Luxembourg qu'à l'étranger, pour son compte propre, pour le compte de tiers ou en participation avec des tiers, la création, la valorisation et la gestion de brevets, de marques, d'enseignes via la mise en gestion, l'achat, la vente, la revente, la location ou la mise à disposition aux tiers desdits brevets, marques et enseignes.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut être partie à un type de contrat de prêt et elle peut procéder à l'émission de titres de créance, d'obligations, de certificats, d'actions, de parts bénéficiaires, de warrants et d'actions, y compris sous un ou plusieurs programmes d'émissions. La Société peut prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, accorder des avances et tous concours à ses filiales, à des sociétés affiliées, à toute autre société ou tierces personnes, à tout actionnaire.

La Société peut également consentir des garanties ou des sûretés à ses filiales, à des sociétés affiliées, à toute autre société ou tierces personnes, à tout actionnaire afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, de sociétés affiliées, de toute autre société ou tierces personnes, de tout actionnaire rentrant dans le cadre du présent objet social de la société. La Société peut en outre nantir, céder, grever de charges tout ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

La Société peut passer, exécuter, délivrer ou accomplir toutes les opérations de swaps, opérations à terme (futures), opérations sur produits dérivés, marchés à prime (options), opérations de rachat, prêt de titres ainsi que toutes autres opérations similaires. La Société peut, de manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue de leur gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

La Société peut acquérir, louer, exploiter et céder, directement ou indirectement, des immeubles situés au Luxembourg et à l'étranger.

Les descriptions ci-dessus doivent être comprises dans leurs sens le plus large et leur énumération est non limitative. L'objet social couvre toutes les opérations auxquelles la Société participe et tous les contrats passés par la Société, dans la mesure où ils restent compatibles avec l'objet social ci-avant explicité.

D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures de surveillance et de contrôle et effectuer toute opération ou transaction qu'elle considère nécessaire ou utile pour l'accomplissement et le développement de son objet social de la manière la plus large.

La Société peut par ailleurs réaliser, tant pour son compte personnel que pour le compte de tiers, toutes autres opérations de nature commerciale, industrielle et financière qui seraient utiles ou nécessaires à la réalisation de son objet social ou qui se rapporteraient directement ou indirectement à cet objet social.»

Deuxième résolution:

L'actionnaire unique décide de renouveler le mandat de la société MONEYLIFT S.A., ayant son siège social à L-1463 Luxembourg, 29, rue du Fort Elisabeth, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.010, en tant que commissaire de la Société, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social 2017.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.-P. BERCKMANS, M. MULLER, M. KAISER et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 10 août 2012. LAC / 2012 / 38401. Reçu soixante quinze euros € 75,-

Le Releveur (signé): THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 28 août 2012.

Référence de publication: 2012110770/113.

(120149823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

Chrysos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 17, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 140.700.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale du 18 juin 2012 a décidé:

- La société INTERAUDIT est reconduite dans son mandat de commissaire jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24.08.12.

IF EXPERTS COMPTABLES

B.P. 1832 L-1018 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2012111150/16.

(120150245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2012.

Champ Cargosystems S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5326 Contern, 2, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 96.736.

—
Extrait des décisions des actionnaires de la Société datées du 27 août 2012

Les actionnaires de la Société décident de nommer Monsieur David Lavorel, résidant au 26 chemin de joinville, 1216 Cointrin, Genève (Suisse) en qualité d'administrateur de la Société avec effet au 27 août 2012 jusqu'à l'assemblée générale annuelle de la Société qui se tiendra le 31 décembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Champ Cargosystems S.A.

Un mandataire

Référence de publication: 2012111149/14.

(120150297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2012.

E.G.C.P., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3336 Hellange, 6A, rue des Prés.

R.C.S. Luxembourg B 147.351.

—
Extrait des résolutions prises lors de la cession de parts sociales

En vertu d'une convention de cession de parts sociales passée sous seing privé en date du 10 août 2012,

Monsieur Emmanuel DIANA, Gérant de Sociétés, né le 25 août 1961 à Nancy (France), demeurant à F-54 550 Bainville-sur-Madon, 35, Les Côteaux (France).

a cédé 40 (quarante) parts sociales de la Société à la Société à responsabilité limitée de droit français PLATRERIE NANCEIENNE, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Nancy (France) sous le numéro B 419 725 338, sise 3, Chemin de la Côte Le Prêtre à F- 54 320 Maxéville (France)

Luxembourg, le 10 août 2012.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2012111168/18.

(120150259) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2012.
